Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 41 (1977) **Heft:** 163-164

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

NOUVELLES BRÈVES

COLLECTIONS.

Dans la Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, a paru :

218. Louis Remacle, Notaires de Malmédy, Spa et Verniers, Paris, les Belles Lettres, 1977, 295 pages. — C'est un glossaire de 2 900 entrées environ que publie M. Remacle, après avoir dépouillé les actes notariaux qui s'échelonnent entre 1638 et la fin du XVIII^e siècle. Tous ces textes rédigés en français contiennent des mots qui n'appartiennent pas, ou qui n'appartenaient plus à l'époque du texte, au français général. L'auteur montre que ces documents lexicaux intéressent le dialectologue, le spécialiste du français régional et l'historien du français. — G. T.

Dans Études romanes de l'Université d'Odense, a paru :

9. Frede Jensen, The Old Provençal Noun and Adjective Declension, Odense University Press, 1976, 177 pages. — Après un exposé sur la situation de la déclinaison en latin vulgaire, l'auteur établit les paradigmes réguliers de l'ancien occitan, pour les féminins, les masculins, les adjectifs et relève pour chaque catégorie les grandes tendances de l'analogie. L'ouvrage se termine sur la disparition de la déclinaison et sur les derniers restes encore observables au xve siècle. — G. T.

Dans la série B : Éditions critiques de textes de la Bibliothèque française et romane, a paru :

15. Le Roman de Tristan en prose. Les deux captivités de Tristan, par Joël Blanchard, Paris, Klincksieck, 1976, 279 pages. — Par sa longueur, l'œuvre a découragé les éditeurs; comme ses prédécesseurs, M. B. publie une édition partielle, mais il a choisi le récit des deux captivités de Tristan, partie essentielle de la seconde section du roman, celle qui diverge le plus de l'histoire traditionnelle du héros. L'introduction est subtantielle, notamment l'analyse littéraire. L'étude des manuscrits aboutit à des conclusions assez pessimistes: le manuscrit de base ne semble pas choisi parce qu'il est le meilleur et le plus proche de l'original. Mais comme le manuscrit qui conserve l'état le plus ancien du texte présente de très nombreuses fautes et que, unique manuscrit de sa branche, il est difficilement amendable par comparaison, M. B. a jugé plus sage de choisir le moins fautif des autres manuscrits. C'est ce manuscrit (T) qui est reproduit « avec le minimum de retouches »; et de fait les leçons non conservées ne couvrent que six pages de l'apparat critique, pour un texte édité de 180 pages. L'étude de la langue du manuscrit de base relève quelques particularités dia-

lectales, qui ne permettent ni de caractériser, ni de localiser le texte, bien que les traits champenois ne soient pas rares dans le manuscrit T et que, dans le manuscrit F2, on note, en plus de picardismes banals, des particularités graphiques franco-italiennes. — G. T.

Dans Studi Linguistici e Semiologici, collection créée par Tullio de Mauro et publiée par la Société Il Mulino (Via S. Stefano, 6//40100 Bologna), a paru :

6. Lorenzo Renzi, *Introduzione alla filologia romanza*, Bologne, Il Mulino, 1976, 243 pages. — L'auteur a voulu que cette nouvelle introduction à la linguistique romane se situe à mi-chemin entre un manuel et un ouvrage de lecture qui incite à d'autres lectures. Du manuel, il possède la solide documentation, la clarté et quelques chapitres plus techniques; c'est aussi un bon ouvrage de vulgarisation par le choix judicieux des connaissances qu'on y met en œuvre, pour permettre au lecteur néophyte de comprendre l'histoire de cette science et sa problèmatique actuelle. — G. T.

Dans la Biblioteca di Filologia romanza (Adriatica Editrice, Bari) a paru : 28. Silvio Pellegrini, Varietà romanze a cura di G. E. Sansone, Bari, 1977, 566 pages. — Édition posthume de 40 études de S. P.; elles couvrent un large éventail de la philologie romane : Portugal, Espagne, Provence, France, Italie, Frioul. Les études ont été choisies par S. P. lui même et quelquefois modifiées, complétées, précisées après leur première publication. — G. T.

Dans Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke (Québec), a paru :

10. Normand Beauchemin et Pierre Martel, Échantillon de textes libres n° 3, 1977, 209 pages. — Ce corpus de français québécois parlé provient de la transcription précise d'enregistrements obtenus au cours d'entretiens. L'enquêteur propose à l'informateur de parler librement sur certains sujets (« Que ferais-tu si tu gagnais le gros lot ? » « Récit d'un accident » etc.) et intervient le moins possible, seulement pour relancer la conversation. Les discours ainsi obtenus donnent une image fidèle de l'usage de la langue française dans cette partie du Québec. — G. T.

Dans les Études Romanes de l'Université de Copenhague, a paru, en numéro spécial nº 8 de la Revue Romane:

Michel Herslund, Structure phonologique de l'ancien français, Akademisk Forlag, Copenhague, 1976, 144 pages. — L'objet de l'ouvrage est de construire la grammaire phonologique (grammaire + phonologie) du francien des XII^e et XIII^e siècles, en tenant compte des développements que Chomsky et Halle ont apportés à la théorie en 1968. Le système phonologique retenu ne comporte pas de phonème |y| qu'on peut dériver de |u|, ni de voyelles nasales, car la nasalisation se confond en ancien français avec la présence d'une consonne nasale subséquente, sauf pour |a|. La plus importante partie de l'ouvrage s'attache à établir les règles morphologiques de la conjugaison.

G. TUAILLON.

Dans Romanistische Arbeitshefte, Tübingen, Niemeyer a paru:

18. Wolfgang Börner, Die französische Orthographie, 1977, VIII + 95 p. — Destiné aux étudiants allemands, ce manuel ne présuppose que peu de connaissances en linguistique. Ce n'est pas cependant une méthode pour apprendre l'orthographe française, mais bien une description, d'ailleurs habilement conduite, des règles qui relient phonèmes et graphèmes dans l'ensemble des vocables figurant au Dictionnaire du Français fondamental et dont la transcription phonétique est reprise au Dictionnaire de prononciation de Martinet-Walter. Projet limité mais cohérent. A vrai dire, les règles obtenues ont une puissance descriptive inégale, et ce qui ressort le plus ce sont les irrégularités de notre code graphique. La notion de famille morphologique, développée par R. Thimonnier, n'a pas ici la place qui lui revient : c'est une faiblesse. Mais les résultats n'en sont pas moins tout à fait intéressants. — R. M.

Dans la collection Konzepte der Sprach — und Literaturwissenschaft chez Niemeyer, Tübingen, est parue la seconde édition de la traduction allemande de :

R. W. Langacker, Language and Its Structure. Some Fundamental Linguistic Concepts (éd. améric. originale: 1968, 2° éd., 1973) sous le titre Sprache und ihre Struktur, 1976, x + 286 p. — C'est une introduction générativiste à la linguistique générale (concepts de base, structure de la langue, construction de la grammaire, systèmes syntaxiques, systèmes phonologiques, typologie linguistique, évolution des langues, parenté génétique, universaux).

Robert Martin.

REVUES.

Ladinia Tome 1, 1977.

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance d'une nouvelle revue entièrement consacrée au rhéto-roman et plus spécialement au ladin des Dolomites. M. Craffonara la dirige depuis un institut du Tyrol du Sud, l'Institut Ladin Micurà de Rü, San Martin de Tor /39030 Piculin/ Italie.

Au sommaire du premier numéro, les 9 articles suivants: E. Valentini, Ladinische Kultur oder Kultur der Ladiner? H. Goebl, Rätoromanisch versus Hochitalienisch versus Oberitalienisch. L. Craffonara, Zur Stellung der Sellamundarten im romanischen Sprachraum. H. Kuen, Auf den Spuren verschwundener Ladinischer Wörter. A. Daverda, Ansässige Bevölkerung in den ladinischen Tälern der Dolomiten im Alter ab 6 Jahren nach Bildungsgrad und Sprachgruppe. F. Ghetta, Die Weiheurkunde der Heiligkreuz-Kirche im Abteital aus dem Jahre 1484. J. Richevuono, Der Kampf der Gemeinde Ampezzo um die Erhaltung ihrer Autonomie. G. Faggin, Literarisches Schaffen der Ladiner Friauls in den Jahren 1974 und 1975. A. Widmer, Das Rätoromanische in Graubünden, et de nombreux textes de prose et de vers en ladin. Les trois langues rédactionnelles de la revue sont le ladin, l'allemand et l'italien. — G. T.

Les Quasèrns de Lingüistica Occitana ont fait paraître leur numéro 5, en juin 1977 (I. E. O. du Puy-de-Dôme / 4, avenue des Pins / 63550 Saint-Remy-sur-Durolle). — Cette revue est entièrement rédigée en occitan et son numéro 5 est consacré à Alibert, à ses théories sur la langue et à la pratique de la graphie normalisée de l'occitan ; c'est-à-dire qu'il touche aux problèmes essentiels auxquels se heurtent ceux qui veulent aujourd'hui écrire et enseigner la langue d'oc (au singulier, car on n'ose pas, dans une revue scientifique, adopter le néologisme d'un récent texte ministériel « les langues d'oc » !). Les variantes géographiques de l'espace occitan posent de difficiles problèmes à ceux qui veulent donner de la langue occitane une image graphique unitaire, tout en gardant le contact avec l'occitan vivant encore parlé; problèmes d'autant plus difficiles à résoudre que sur l'esprit de certains, du plus grand nombre peut-être, pèse inconsciemment le modèle linguistique du français moderne et notamment cet esprit de normalisation restrictive, toujours vivace bien que datant de Malherbe, sans parler de la tyrannie d'une orthographe minutieuse. Aux romanistes désireux de connaître par l'intérieur le mouvement de renaissance occitane, la lecture de ce numéro montrera les solutions qu'on adopte ici, qu'on aménage là et qu'on refuse ailleurs, tout cela dans un climat de polémiques et d'anathèmes qui — il faut le souhaiter — ne sera pas néfaste au but recherché, la renaissance de la langue d'oc. — G. T.

Les fascicules 35 et 36 des *Parlers et Traditions populaires de Normandie* (Archives Départementales, BP 110, 50010 Saint-Lo. Dernier compte rendu *RLiR 41*, p. 194) offrent aux romanistes :

r° des textes en dialecte normand moderne, des ethnotextes, pour employer un utile néologisme, l'un sur les chevaux J'vâs, cassous d'chévas et m'nous à cinq fouets pa l'su d'Coutaunces de Jean âo Limousan (p. 77-88), un second sur les Techniques de pêche en Seine-Normande, par A. Billard (p. 93-99), un conte intitulé Un fricot d'pihangne (p. 137-140) de l'abbé Marcel Lelegard et une poésie Fllemaunville ou la Baete en coleire de Cotis-Capel (p. 141-142);

- 2º des études d'ethnologie régionale sur La lessive bourgeoise à Coutances vers 1900 (p. 129-133), sur une Singulière plantation d'un «may» à La Londe, Seine-Maritime (par A. Dubuc, p. 133-136) et, du même auteur, sur Le jeu de la pelote dans la région de Jumièges (p. 136).
- 3º les continuations du *Glossaire de Honfleur* par Sénécal (p. 106 à 110 et p. 145 à 150) et du culte populaire des Saints (d'Arnoul à Austreberte);
 - 4º une étude de toponymie littorale d'Yport par R. Vaillant (p. 125-129).
- 5) et, en supplément hors texte, un canevas d'enquête sur les bovins et les soins qu'on leur donne.

D'autres articles, le courrier des lecteurs et des discussions qui se poursuivent d'un fascicule à l'autre fournissent des témoignages sur les questions qui animent et agitent le mouvement de renouveau régional et sur la place que tiennent les langues locales dans ces nouvelles perspectives culturelles.

G. TUAILLON.

Cahiers de Lexicologie, publiés par B. Quémada. Besançon. Tome 30, 1977, I.

Nous recevons ce Cahier au moment même de remettre notre copie à l'imprimeur. Comme nous tenons à signaler sans retard aux lecteurs de la *RLiR* sa parution, nous indiquons ici les articles qu'il contient et le nom de leurs auteurs.

H. D. RAUSCHNER, Analyse automatique de la chaîne parlée: l'algorithme morphologique. (Université de Bielefeld, p. 3-15). — R. L. VENEZKY, N. RELLES, L. PRICE, Man-machine integration in a lexical processing system. (Department of Educational Foundations, University of Delaware et Computer Sciences Department, University of Wisconsin (U. S. A.), p. 16-46). — M. GRAITSON, G. DUNHAM, Traitement automatique du français médical. (National Institutes of Health, Bethesda, Maryland (U. S. A.), p. 47-74). — R. J. DILLIGAN, Effective stylistics: a reponse to affective stylistics. (University of Southern, California, Los Angeles (U. S. A.), p. 75-92). — I. Prodanof, G. Ferrari, Dictionnaire de machine de l'italien: aspects lexicaux et morphologiques. (CNUCE, Pisa, p. 93-106). — S. V. F. Waite, Application of a vocabulary variety index to Homer and Vergil. (Dartmouth Collège, Hanover (U. S. A.), p. 107-128). — Tous ces articles, sauf celui de M. M. Graitson et Dunham, ont été l'objet d'une communication au Centro Nazionale di Calcolo Elettronico (CNUCE) de Pise.

Jean Bourguignon.

DIVERS.

Albert Henry, Automne, Études de philologie, de linguistique et de stylistique, Duculot, 1977. Les collègues, élèves et amis de l'auteur ont rassemblé 23 textes qu'ils publient dans un ouvrage luxueusement présenté. Toutes ces études, sauf la dernière, Francophonie et Francité autrejois... aujourd'hui, avaient paru dans des revues. Toutes sans exception apportent leur témoignage, pour établir l'étendue des compétences du philologue ou du stylisticien, qui explique avec la même élégance lumineuse, un mot ancien ou dialectal, un texte médiéval, la poésie de Saint-John Perse ou la prose de Charles de Gaulle. La rigueur de la méthode philologique fonde toujours l'argumentation sur les observations humbles et incontestables que permet le matériel lexical; une intelligence pénétrante et lumineuse nous conduit plus loin, bien plus loin, à travers les mille et une surprises de l'écriture et de l'ironie. G. T.

Victorin Ratel, Dictionnaire, grammaire, phonétique du patois de Saint-Martin-La-Porte (Savoie), Imprimeries Réunies, Chambéry, 1976, 361 pages + 1 cassette. — On connaissait déjà, du même auteur, deux ouvrages sur ce parler francoprovençal de Savoie : un lexique (Le Patois de Saint-Martin-La-Porte, 1956) et une grammaire (Morphologie du patois de Saint-Martin-La-Porte (Savoie), 1958). L'auteur reprend, dans un volume très soigné, son précédent travail sur ce patois francoprovençal. Nous nous contentons de signaler les apports de cette nouvelle édition : 1º Le dictionnaire, qui ne retient pas les francismes récents, a été enrichi de plusieurs centaines de mots : le lexique est présenté de façon analytique et un index classe alphabétiquement

les mots. Cette partie est illustrée avec soin de nouveaux documents photographiques. 2° En complément de la Morphologie, une grammaire (p. 231-262) rassemble des remarques syntaxiques. 3° Une phonétique, entièrement inédite, indique l'origine des sons du patois. 4° Aux textes déjà publiés par l'auteur, s'ajoute la Légende de la dame blanche. 5° La plus grande originalité de cette édition tient à ce qu'elle est accompagnée d'un enregistrement sur cassette contenant trois longs textes en dialecte, imprimés et traduits dans l'ouvrage, et dits par l'auteur lui-même, c'est-à-dire par quelqu'un dont le patois a été la seule langue jusqu'à l'âge de sept ans. Cet enregistrement a valu à l'ensemble, un second titre — qui risque d'entretenir des confusions bibliographiques — Je parle patois, imprimé sur la pochette cartonnée qui renferme l'ensemble. G. T.

Louis-Marie Raymondis et Michel Le Guern, Le langage de la justice pénale, C. N. R. S., 1976, 202 pages. — Les auteurs, l'un juriste et le second linguiste, ont voulu apprécier le rôle que la langue joue dans les cours de justice et l'effet que son emploi produit sur le public. Pour cela, ils comparent le sens que les gens de justice donnent à une cinquantaine de leurs technicismes et celui que les bonnes gens non initiés leur donnent en se fondant sur la langue commune. Cette recherche a permis d'établir un dictionnaire comparatif (p. 42-171) dont chaque article propose une solution pour que la langue de justice devienne plus accessible aux citoyens ordinaires, que l'institution judiciaire a justement mission de rendre plus sages. Saluons comme elle le mérite cette rencontre entre la science linguistique et le souci du bien commun.

G. TUAILLON.

Harald Haarmann, Soziologie und Politik der Sprachen Europas, Deutscher Taschenbuch Verlag, München, 1975, 436 p. — Ouvrage richement documenté sur la situation linguistique européenne et son histoire. Le même auteur a publié par ailleurs un essai clairement construit d'introduction à la typologie linguistique (Grundzüge der Sprachtypologie, Kohlhammer, Urban — Taschenbücher, Stuttgart, 1976, 160 p.).

Robert Martin.

REVUE DES REVUES

Revue Roumaine de Linguistique (compte rendu précédent dans RLiR 40, 1976, p. 420-431) tome 21, 1976 :

Les romanistes seront intéressés par les études suivantes: L. Mourin. Le système des réfections analogiques dans les indicatifs présents romans irréguliers, p. 3-21 et p. 229-245. Après des études sur les réfections analogiques qui ont réorganisé la conjugaison du parfait (RRL, 19, 1974, cf. c. r. RLiR 39, 1975, p. 457) et celle du participe passé (RRL, 20, 1975, cf. c. r. RLiR 40, 1976, p. 421-22), l'auteur publie ici une étude sur le présent. L'étude comparative repose sur une dizaine de langues ou dialectes, mais exclut le français qui, au présent

de l'indicatif, présente peu de réfections analogiques et ne connaît presque que des modifications dues au contexte phonétique. Rares sont les réfections qui remontent au latin (*VOLEO, *VOLES, *VOLET; *POTEO, *POTES, *POTET, etc.). Au stade roman, la plupart des réfections du présent s'opèrent, soit à l'intérieur même de ce temps, soit entre l'une des personnes de ce temps, le plus souvent la première, et le radical général du verbe. Toutes les réfections analogiques sont minutieusement classées en catégories si nombreuses qu'il serait trop long de les reprendre dans ce simple résumé. A la suite de sa longue et précise analyse, l'auteur regroupe les actions analogiques qui sont communes à plusieurs langues romanes et dégage ainsi des traits typologiques pouvant servir à la description d'une seule langue ou à des groupes de langues voisines ou du moins associées dans l'espace roman. — M. Tuțescu, Sur la créativité lexicale, p. 23-25. Court mais intéressant article qui vérifie, sur quelques néologismes du français le plus récent, cette idée d'A. Rosetti : le mot, ou la lexie, « c'est une unité de contenu ». Mme T. ajoute cette observation : « Les néologismes ... surgissent parce que la référence le requiert ». — E. P. HAMP, u and b before u and next to vowel, p. 49-54. — E. ÇABEJ, Rumänisch-Albanische Wortparallelen, p. 55-57. L'article est constitué par 16 articles lexicographiques étudiant des parentés lexicales entre les deux langues. Certaines de ces parentés semblent reposer sur un substrat culturel ancien qui a été commun aux deux nations: on observe plusieurs fois le sens de « diable », « génie malfaisant ». D'autres s'expliquent par une histoire plus récente et de toute façon postérieure à la découverte de l'Amérique, comme sfrențe et frëngjúz « syphilis ». — H. Goebl, Die Skriptologie — ein linguistisches Aschenbrödel? p. 65-84. Nous renvoyons pour cet article sur la scriptologie au c. r. de l'article du même auteur paru dans le tome de Medioevo romanzo, 2, 1975, recensé dans ce même fascicule de la RLiR. — M. Mădărescu-Teodorescu, The Duration of Prepalatal Affricates in Romanian. Auditory Tests, p. 99-103. Les mesures ont porté sur les mi-occlusives te et dj et sur les groupes t + e et d + j. Il en résulte qu'en roumain: 1º le segment occlusif t ou d est plus long que le segment constrictif ϵ ou j; mais que, dans les groupes $t + \varepsilon$ ou d + j, la constrictive est plus longue que l'occlusive; 2º que le segment occlusif t ou d est plus long dans l'affriquée (ou mi-occlusive) que l'occlusive premier élément des groupes $t + \varepsilon$ et d + j; 3º que le segment constrictif ϵ et j de la mi-occlusive équivaut à peu près à la moitié des ϵ et j des groupes $t + \epsilon$ et d + j. Cela prouve l'existence d'une miocclusive indépendante des deux éléments qui la composent. — P. Neiescu, Le traitement de l'E accentué en aroumain, p. 105-107. Mise au point sur la nondiphtongaison de l'e initial en aroumain. Ce principe, qui semblait admis par tous à la suite de déclarations nettes de deux linguistes, semble devoir subir au moins quelques restrictions. — A. B. Hartular, American Romanian Verb. English influence, p. 135-151. L'étude repose sur un corpus établi au cours d'enquêtes linguistiques, sous forme de libres conversations, auprès de locuteurs roumains installés depuis un certain temps déjà en milieu américain. Les remarques portent sur une quarantaine de verbes du roumain d'Amérique et sur de nombreuses constructions. L'auteur distingue l'usage des diverses géné-

rations. Que la conversation roumaine en milieu américain charrie de courtes locutions anglaises comme you see, cela n'est pas pour étonner : c'est souvent par ces locutions presque vides et passe-partout qu'en situation de bilinguisme, la langue dominante s'introduit dans les discours en l'autre langue. Les effets ne s'arrêtent pas là et l'analyse qui est faite des emprunts et des calques sémantiques ou syntaxiques peut servir à la comparaison et donc à la meilleure compréhension d'autres situations bilingues en milieu nord-américain. — I. Paşaliu, The Semantic Spectrum of the Verb « a şti » in Contemporary Romanian, p. 187-213. — L. Schartz Popa-Burcă, On Algebraic Distributional Analysis of Romanian Verbal Forms, p. 215-220. — I. Vântu, Les temps du verbe roumain dans une perspective guillaumienne, p. 221-227. Exposé rapide et clair de la théorie guillaumienne de la chronogénèse. Dans une tentative de l'application de cette théorie à la langue roumaine, l'auteur se borne à voir si à cette langue peuvent s'appliquer trois idées de Gustave Guillaume : a) le présent est le produit d'une association d'un élément appartenant au passé et d'un autre appartenant au futur; b) l'indicatif est l'expression de l'idée regardante et du probable; c) les notions d'immanent et de transcendant expliquent l'opposition des temps simples et des temps composés. L'auteur fournit sans difficulté des exemples roumains qui s'intègrent à ces trois parties de la théorie guillaumienne. — C. Segre, Les structures narratives et l'histoire, p. 351-358. — P. Wunderli, Der Französische Konjunktiv als Modus der Teilaktualisierung, p. 377-390. Dans cette étude de théorie syntaxique, l'expression actualisation partielle, choisie comme marque du subjonctif, signifie qu'au subjonctif le français possède un éventail de valeurs temporelles moins large qu'à l'indicatif, mode de l'actualisation maximale. Les deux modes ont été simplifiés, notamment en français parlé; mais si la perte du passé simple et du passé antérieur ne fait perdre qu'un cinquième des possibilités à l'indicatif, la perte des temps morphologiquement correspondants fait perdre la moitié des temps classiques du subjonctif, qui n'exprime désormais que deux valeurs temporelles, le passé et le non-passé : d'où cette autre conclusion : le subjonctif « mode d'économie ». Cette économie de l'expression temporelle est encore plus grande, en fin de compte, si au lieu de « passé » et « non-passé », on observe qu'il ne s'agit en fait que d'une opposition « accompli » « non accompli ». Cette pauvreté d'expression temporelle fait que le procès d'un verbe au subjonctif dépend entièrement du point de vue temporel de sa relation avec le procès du verbe principal ou, dans certains cas (par ex. Qu'il vienne!, en indépendante), avec l'attitude du locuteur M. W. appelle cela l'incidence et distingue trois cas de figure : l'incidence déictique et l'incidence contextuelle. Dans ce cas, M. W. distingue les subjonctifs placés avant, des subjonctifs placés après le verbe avec lequel ils sont en relation (cataphore et anaphore). Quelles que soient les valeurs globales du subjonctif (volitif, optatif, concessif, hypothètique, etc.), il ne s'agit que d'effets de sens qui dépendent de l'incidence intra-linguistique (verbe principal) ou extra-linguistique (situation). A la fin de son étude, M. W. s'élève contre l'opinion qui voudrait que le subjonctif ne soit régi que par des automatismes grammaticaux ; il voit plutôt, dans le choix du mode, un instrument subtil qui se prête à l'effet de sens recherché. — L. Dascalu, Statistical Remarks on Question Types in Romanian, p. 391-399. Les phrases interrogatives du roumain comportent un ordre des mots propre à l'interrogation et, dans l'usage parlé, une mélodie montante qui ne doit pas être négligée dans la description, même si cette mélodie du roumain n'entre pas exactement dans les modèles intonatifs mis au point à partir d'études sur des langues mieux étudiées, comme l'anglais par exemple. — A. I. IONESCU, Contribution à l'étude du lexique employé dans les traductions roumaines du « Synopsis de Kiev », p. 401-408. Le Synopsis de Kiev est une histoire de la Russie, paru à Kiev en 1674 et qui a connu de nombreuses éditions au XVIIIe siècle. Des manuscrits en offrent une traduction roumaine, ou plutôt trois traductions roumaines : la première, d'un anonyme, remonte au début du XVIIIe siècle : la seconde a été établie au monastère Hurez par Lavrentie, en 1752 et la troisième (1753) est l'œuvre d'Evloghie. L'auteur montre, à l'aide d'une douzaine d'exemples, que l'étude de ces trois textes permet de préciser l'histoire du lexique roumain sur trois points : origine des emprunts, sens anciens que n'ont pas relevés les dictionnaires roumains, datations plus anciennes pour certains mots. — D. Gămulescu, Anthroponymes roumains dans la Serbie Orientale, p. 409-416. Les localités étudiées se trouvent en Yougoslavie, à une centaine de kilomètres au sud des Portes de Fer. L'auteur relève 64 anthroponymes d'origine roumaine qui pour la plupart devaient jouer le rôle de surnoms collectifs. L'analyse linguistique de ce corpus montre qu'un bon nombre des Roumains installés dans cette partie de la Serbie Orientale sont originaires du Banat et qu'ils étaient assez nombreux pour imposer l'emploi en serbocroate d'anthroponymes roumains qui sont en total désaccord avec le système onomastique local. — A. Rosetti, Sur les anagrammes de Ferdinand de Saussure, p. 459-460. Pendant plus de 50 ans, Saussure a relevé des anagrammes dans les littératures grecque, latine, sanskrite, italienne et française. Il n'en a pas donné de théorie explicative. Deux tendances se dessinent dans les tentatives plus récentes d'explication : « le souci de la répétition » (Jakobson) ou bien le travail de l'inconscient. — L. Mourin, Restructuration en latin vulgaire des rapports entre parfaits et participes passés irréguliers, p. 461-467. Parfait et participe passé se sont enrichis de créations nouvelles dans le latin parlé: l'auteur les a expliquées dans les précédents articles. Il tire ici des observations sur les conséquences que ces innovations ont eues dans les rapports entre les deux séries morphologiques. Chacune des séries a renforcé ses marques propres; mais ce double mouvement, loin d'intensifier l'opposition entre participe et parfait, les a le plus souvent rapprochés l'un de l'autre. M. M. étudie les progrès — et plus rarement les échecs — de cette tendance au rapprochement, en distinguant, avec sa rigueur habituelle, tous les cas observables qu'il classe de façon précise. — S. REINHEIMER-RÎPEANU, Réalisation phonétique des phonèmes vocaliques français: Voyelle ou semivoyelle, p. 469-477. L'étude porte notamment sur la perte ou le maintien de la syllabe vocalique i/ou/u à la fin du radical (ex. épi-, avou-, attribu-) devant l'adjonction d'un suffixe ou d'un morphème à initiale vocalique : le i de épier (phon. épyé) en devenant y fait perdre une syllabe au radical. Les règles sont établies pour les trois voyelles fermées, de façon — je le crains — trop systématique, car dans la plupart des cas la prononciation est flottante. Pour les radicaux en -i, la perte de syllabe par passage du i à yod est très fréquente : la prononciation épiyé (épier) en trois syllabes est méridionale, mais sans nuisance pour la compréhension. Mais il y a tout de même des cas particuliers autres que ceux qui sont étudiés par la suite (crier. plier, etc.). Le verbe expier, choisi comme exemple général, est souvent prononcé en 3 syllabes, à cause, me semble-t-il, du groupe consonantique assez lourd ksp précédant la voyelle -i-. Quant à nier, la prononciation en 2 syllabes, avec un i syllabique conservé, est largement majoritaire. Pour u et u, la situation me semble encore plus complexe: prononce-t-on avec un u syllabique ou un w non syllabique des mots comme : avoué, avouez, avouable, inavouable ? I'ai l'impression que cela est très variable, selon les locuteurs, le rythme de la phrase et surtout la longueur du mot. Je prononce toujours boueux en 2 syllabes; mais pour éboueur, ma prononciation est incertaine : 2 ou 3 syllabes ? je n'en mettrais pas ma main au feu, ni ma prononciation en schémas. Le passage de u à \ddot{v} , tout en étant moins automatique que celui de i à y, me paraît pouvoir être mieux décrit que celui de u à w. Devant un i, la perte de syllabe est constante : assiduité a 4 syllabes; devant é, aussi, me semble-t-il: attribuer a le plus souvent 3 syllabes, surtout dans une phrase. Devant a et \tilde{o} , la conservation de la syllabe est assez fréquente : je prononce presque toujours attribuer en 3 syllabes et attribuons en 4 syllabes. Devant un è, il me semble que toute affirmation est impossible: continuel a-t-il 3 ou 4 syllabes ? La réponse relève de l'analyse de statistiques. En observant ma prononciation, je constate que je maintiens le u vocalique de continuel (il est vrai que le mot devient si facilement expressif), mais que je prononce w celui de continuellement. Toujours dans ce cas de jonction entre un radical en u et un è initial de suffixe, je ne crois pas qu'il faille recourir à la notion d'allomorphe lexical pour expliquer le maintien de u vocalique dans défectueux, conflictuel : le maintien doit être favorisé, et même imposé dans ces cas, par le fait que la voyelle menacée est précédée de 2 consonnes. Une remarque pour la suite de l'article : la prononciation de la graphie ouïe n'est uy que pour l'interjection Ouïe! (synonyme de aïe!) Le substantif ouïe se prononce wi, exactement comme la prononciation de l'affirmation oui. On m'excusera pour la longueur de ces remarques qui feront peut-être regretter qu'on ne puisse pas, dans tous les cas, mettre les mécanismes linguistiques en schémas. Le pourraiton, est-ce que, comme le laisse entendre la conclusion, l'établissement de règles permettant de déduire, dans la plupart des cas, la prononciation syllabique i, u, u, ou non syllabique y, w, w des timbres fermés, supprimerait l'opposition phonologique entre voyelle et semi-voyelle, dans une langue qui oppose $p \grave{e} i$ ou péi (pays) à pèy (la paye) et abèi (abbaye) à abèy (abeille) et même wi (oni et l'ouïe) à uy (houille et l'interjection Ouïe!). — A. Gorăscu, Chi siamo « noi »? p. 479-482. Réflexions sur les valeurs de nous qui n'est appelé première personne du pluriel que par cette sorte de commodité pédagogique que donne la symétrie. Mais nous n'égale pas « je + je »; nous égale « je + un autre » ou « je + d'autres » ou « je + tous les autres » (autre pouvant être interlocuteur ou tierce personne). L'intérêt de l'article vient de réflexions sur des phrases dans

lesquelles le sujet nous exprime une solidarité étroite entre chaque locuteur : nous sommes amis, nous jurons de le venger. L'auteur se pose alors la question : Que signifie « le locuteur ? » Qui est « je » ? La réponse n'est pas aussi aisée qu'on le croit, du moins dans certains actes de parole et, plus souvent encore selon l'auteur, dans certains actes d'écriture, qui abolissent la distinction entre celui qui parle, celui qui codifie et celui qui est responsable de l'acte de parole. L'auteur propose d'étudier, surtout dans la langue écrite, ces situations spéciales où nous, à défaut d'être un véritable pluriel de je, peut du moins marquer une association solidaire de plusieurs sujets qui disent je en même temps. — A. GIURESCU, Une classification des verbes portugais, p. 483-489. Sur un corpus de 1913 verbes portugais, l'auteur dégage 14 types dont 4 sont réservés aux défectifs et aux unipersonnels. Le premier type regroupe 77,10 % des verbes; les deux premiers types, 91,20 %; les quatre premiers types, 96,01 %. Quatre types ne sont représentés que par un verbe. — I. Vîrtosu, En marge du « Dictionnaire de la langue roumaine » : nouvelles attestations de néologismes. p. 501-506. Treize articles lexicographiques qui reculent la date de première attestation pour 13 emprunts. Bien documentés, ces articles permettent d'étudier le degré d'intégration de l'emprunt au système linguistique roumain.

G. TUAILLON.

Medioevo Romanzo, Naples, Gaetano Macchiaroli. Tome 2, 1975 (cf. compte rendu précédent dans RLiR 40, 1976, p. 203-205).

H. Goebl, Qu'est-ce que la scriptologie? p. 3-43. La scriptologie s'occupe de l'évolution des systèmes graphiques pendant la période qui a précédé l'adoption d'une orthographe unitaire. L'auteur fait remonter l'indépendance de cette discipline aux travaux de Ch-T. Gossen et de L. Remacle. Après avoir analysé la situation complexe du scribe, pris entre la tradition graphique, l'oral régional et les nouvelles modes d'écriture, l'article donne les règles de la démarche scriptologique, qui tend — sinon uniquement, mais du moins pour une bonne part — à préciser le rapport qui existe entre le dialecte régional sous-jacent et les particularités graphiques des actes rédigés dans la région. Ce rapport n'est pas un rapport simple et direct, ni non plus un rapport constant, car le poids de la norme unificatrice se fait de plus en plus lourd au cours des siècles. De plus, il nous manque la connaissance assurée de l'un des termes du rapport, celle du dialecte médiéval. Au milieu de tant d'incertitudes, seules des concordances statistiques permettraient de risquer sérieusement quelques affirmations. C'est dans cette tentative que se lance M. G., pour les actes rédigés en Normandie entre 1246 et 1551. Il divise l'espace normand selon les situations administratives : 8 diocèses et 20 centres de rédaction et la durée historique, en cinq coupes non successives. Les deux premières coupes recouvrent chacune un demi-siècle : 1246-1300 et 1301-1350; la troisième, les deux siècles suivants 1351-1551. La quatrième coupe regroupe les actes d'un siècle 1351-1450 (est-ce à cause de la situation historique particulière imposée par la Guerre de Cent ans à laquelle correspond à peu près cette période?) La dernière coupe regroupe tout l'ensemble. M. G. établit deux séries de calculs, l'une pour les originaux, l'autre pour les copies. Les résultats des calculs sont cartographiés en couleurs et comparés à une carte statistique établie avec toutes les cartes de l'A. L. F. qui présentent le trait étudié. Ces cartes de l'A. L. F. englobent les données des régions circonvoisines. Les concordances ainsi obtenues permettent, pour chacun des centres de rédaction des remarques sur l'influence de l'oral dialectal et sur la progression vers l'unification graphique. — R. Coluccia, Tradizioni auliche e popolari nella poesia del regno di Napoli in età angioina, p. 44-153. Cette étude rassemble : 1) toutes les informations aujourd'hui connues sur les poètes de cour de l'époque angevine à Naples, à savoir Gughielmo Maramauro, conte d'Altavilla Paolo dell' Aquila, un Anonyme et Landulfo di Lamberto. 2) les informations sur les textes de la lyrique populaire que l'auteur classe en « fragments divers », le Lamento de Lisabetta da Messina, la chanson « Bella, c'ài lo viso chiaro », Les Rime di MS., les Rime di Am, le texte « Aio visto el mappamondo », le cantique « Beata virgo aiutami ». 3) Après avoir analysé les caractéristiques de cette poésie populaire, l'auteur les compare à celles de la poésie de cour-4) Enfin, il édite les textes qui occupent plus de soixante pages (86-149), et 5) indique dans quels manuscrits ils sont conservés. — C. DE NIGRIS, La « Comedieta de Ponça » e la « General estoria », p. 154-164. Le Marquis de Santillane était-il vraiment un humaniste? M. DN. apporte des remarques que lui a inspirées une analyse de la Comedieta de Ponça. Malgré ses démonstrations d'enthousiasme pour Pétrarque et Boccace, malgré des emprunts à la littérature italienne, c'est plutôt à la compilation médiévale d'Alphonse le Savant, la General estoria, que le Marquis de Santillane s'adresse pour acquérir sa documentation mythologique. Après de précises comparaisons entre les textes, l'auteur propose cette conclusion restrictive : « ce n'est que très approximativement» qu'on peut le «qualifier d'humaniste». — Y. Malkiel, Español y portugués antiguos «Diago», «Diego» y «Diogo». En torno a la hipercaracterización interna y esterna, p. 177-192. Le latin ecclésiastique DīDĀCUS a abouti régulièrement à Diago; mais on trouve les formes Diego en espagnol et portugais et la forme Diogo en portugais seulement, cela à une époque ancienne. L'auteur entreprend de justifier ce polymorphisme de la diphtongue. Pour le portugais Diogo, M. M. renonce à toute explication purement phonétique, car la vélarisation de a est extrêmement rare; il propose une explication par un changement exceptionnel qui aurait pour fonction de distinguer le prénom Diago d'un diago réduction d'un ancien trisyllabe diagóó. Quant à Diego, il est expliqué par la « forte pression du suffixe -iego/ego ». — P. MERCI, Il « Ruolandes Liet » di Konrad e lo stemma della « Chanson de Roland », p. 193-231 et p. 345-393. Le remaniement moyen-haut allemand de Konrad (K) apporte un témoignage précieux : son modèle français, qui n'était pas un manuscrit de la branche oxfordienne, contenait aussi, comme le seul manuscrit d'Oxford, les vers 3683-4002, c'est-à-dire de la Chanson. Bien que le texte allemand ne contienne que 1 050 vers sur les 4 000 du manuscrit d'Oxford, bien qu'une

traduction et, à plus forte raison, une adaptation en une autre langue, ne permettent pas, dans de nombreux cas, d'entrevoir le texte précis du modèle français, il reste pourtant d'assez nombreux passages qui poussent à croire que ce modèle se rapprochait des manuscrits de la famille \beta. M. M. dresse même (p. 214-215) la liste des passages (une quarantaine) pour lesquels le texte allemand concorde avec β , contre les erreurs d'Oxford. Une des conclusions les plus intéressantes, qui ressort de multiples confrontations, est que le modèle de K peut remonter à une quinzaine d'années après la version originale en vers de la Chanson de Roland. — M.-L. MENEGHETTI, l'« Estoire des Engleis » di Geffrei Gaimar fra cronaca genealogica e romanzo cortese, p. 232-246. L'Œuvre ne mérite pas le discrédit où l'a pour longtemps jetée une critique trop sévère de G. Paris. Mme M. analyse quelques passages qui annoncent déjà la littérature courtoise. — E. Cozzi, Otinel, Belisant, Carlomagno negli affreschi di Sesto alla Reghena, p. 247-253. On compte peu de fresques dans l'iconographie inspirées par l'épopée de Charlemagne et Roland. Aussi a-t-on fait le plus grand cas de la fresque de Trévise, qui s'inspire du personnage d'Otinel. L'auteur de l'article reproduit des détails d'une autre fresque, celle de l'abbaye de Ste Marie à Sesto al Reghena, dans la région de Padoue. Ces fresques qu'on appelait un peu rapidement « scènes de croisades » « scènes de chevalerie » traitent encore de la légende d'Otinel ; la reconnaissance est assurée par une indication graphique Belixant, fille de Charlemagne et femme d'Otinel. A ces témoignages iconographiques, l'auteur ajoute ceux de l'anthroponymie: on connaît des hommes appelés « Otinel », « Ottonel », « Ottonellus », depuis le milieu du XIIe siècle, dans la région de Padoue-Venise. L'auteur termine sur une question : « Y a-t-il eu un Otinel franco-vénétien ? Pourquoi pas? » — C. DI GIROLAMO, Regole dell'anisosillabismo. Il caso dell'ottonario/ novenario nella poesia italiana del Duecento, p. 254-272. Cette étude se fixe pour but de décrire le modèle métrique sous-jacent à la versification qui ne repose pas sur une constante numérique des syllabes. C'est quelquefois le décasyllabe, plus souvent l'octosyllabe qui sont sous-jacents à ces vers frappés d'anisosillabismo. — F. Bruni, Per la tradizione manoscritta della versione della «Somme le Roi» di Zucchero Bencivenni, p. 273-276. La somme le Roi de Laurent d'Orléans a été traduite et vulgarisée en Italie par Zucchero Bencivenni. On en connaissait trois versions, l'une en sicilien, l'autre, réduite, en génois, la troisième en toscan. Une quatrième version italienne, attribuée à Ruggero Calcagni, n'est pas une traduction nouvelle, mais une reproduction de celle de Bencivenni. — G. Alessio, Restauri albericiani, p. 321-344. L'auteur critique l'édition — peu critique — des Flores rhetorici d'Alberic de Montecassino: le choix des variantes ne repose pas sur une table des concordances qui puisse permettre d'intégrer les 4 manuscrits dans un stemma établi logiquement. L'article établit les séries de tables : leçons communes, leçons particulières, en tout 18 tables, et construit le stemma. — K. D. UITTI, The Clerkly Narrator Figure in Old French Hagiography and Romance, p. 394-408. L'auteur étudie la présence du narrateur dans le texte littéraire d'ancien français, en analysant les passages, parfois les simples mots (comme le possessif nostre dans nostre emperere magnes) qui permettent de montrer quels contacts ce narrateur avait avec le public qui l'écoutait. Dans les textes épiques, le narrateur, sûr de l'autorité de la légende, se montre discret; au contraire, dans la littérature hagiographique, le conteur insiste davantage et semble officier tout au long de la biographie du saint personnage. Dans la littérature narrative, romans ou fabliaux, le nom des auteurs, Chrétien, Rutebeuf, apparaissent dans le texte; l'autorité du narrateur peut ainsi s'appuyer sur un écrivain connu. — R. Crespo, Briciole di un antico canzoniere francese (Leida, BPL 2785 bis), p. 409-416. Lecture de fragments de chansons conservés sur un parchemin récemment acquis par la Bibliothèque universitaire de Leide. Il s'agit de textes de Blondel de Nesle. — L. Petrucci, Un nuovo manoscritto del compendio napoletano del « Regimen Sanitatis », p. 417-441. Lecture d'un fragment que n'avait pas utilisé Adolfo Mussafia pour son édition du Regimen Sanitatis, qui repose sur la collation de deux manuscrits. Ce fragment contient 130 vers environ; deux erreurs significatives communes à ce fragment (N3) et au premier manuscrit utilisé par Mussafia (NI) permettent d'ébaucher un stemma qui rapproche N1 et N3 et isole N2, témoin d'une branche particulière de la tradition.

G. TUAILLON.

Revue Romane, publiée par l'Institut d'Études romanes de l'Université de Copenhague, Akademisk Forlag (Dernier cr. : RLiR 40, 1976, p. 431-433).

Les romanistes seront intéressés par les articles suivants : E. Boel, Le genre des noms désignant les professions et les situations féminines en français moderne, p. 16-73. Fondée sur les usages de la presse, de la radio et de la télévision, cette étude montre que si le français forme normalement de nombreux féminins, pour les noms de métiers féminins (avocate, cuisinière, agrégée, institutrice, comédienne, etc.) on observe pourtant un assez grand nombre de noms de métiers rebelles au féminin grammatical (médecin, magistrat, agent, officier, pasteur, ministre et même soldat, puisque soldate est réservée, semble-t-il, à l'Armée du Salut et chef, puisque cheftaine ne sort guère du mouvement scout). A ces rebelles, s'ajoutent un grand nombre de substantifs à féminin impossible (dentiste, célibataire, sociologue, architecte). D'où la création de noms composés ou de lexies avec femme (femme officier, femme magistrat, femme huissier, femme ministre). Il existe donc de nombreuses situations et de nombreux métiers qui n'expriment pas, ou du moins pas normalement, ni commodément, le féminin. L'auteur (et voilà un de ces cas!) constate que l'Administration, la Politique, les professions libérales ont tendance à employer le masculin (Madame le Ministre) alors que l'industrie et le commerce font des efforts pour exprimer le féminin. — J. QVISTGAARD, Tendances actuelles de la terminologie technique en français, p. 138-158. Le corpus est constitué par deux séries de fiches publiées en décembre 1958 et en mars 1963 par le Centre d'Étude des Termes Techniques français. L'auteur classe les termes en onze familles et pose, au sujet de chacune d'elles, un certain nombre de questions.

Est-ce que éclair proposé éliminera flash déjà installé dans le Larousse et dans l'usage ? Quel est l'avenir d'un dérivé français comme elevon qui est en contradiction avec les sens ordinaires du suffixe ? L'idée de départ de l'auteur a été d'aider les étrangers à se retrouver dans ces néologismes non encore définis par les dictionnaires d'usage. Comment pourraient-ils être moins déroutés que les Français eux-mêmes, devant les pulpeducs, les entrodes ou le vibrotorpillage? La recherche de l'univocité nécessaire à la très grande spécialité des techniques est sans doute responsable du nombre élevé de ces créations et des différences sensibles entre les comportements de la langue technique et de la langue générale, quand il s'agit de former des mots nouveaux. — D. GAATONE, «Il doit y avoir — il faut y avoir ». A propos de la « montée du sujet », p. 245-266. L'auteur construit des phrases que la présence d'un verbe impersonnel rend agrammaticales. En effet, ces verbes rendent impossibles I) l'économie du sujet personnel devant le second verbe coordonné : Il fait soleil et pleut; 2) le participe absolu; Pleuvant, j'ai dû rester dedans; 3) l'infinitif sujet; Pleuvoir est indispensable; 4) l'emploi d'un infinitif objet : Le peuple demande d'être procédé à des élections. Dans toutes ces phrases impossibles, « c'est... le pronom non-substitut il en général...qui résiste à l'effacement dans les contextes où cet effacement est possible pour d'autres pronoms », notamment avec le pronom il substitut. D'autres types de constructions exigent qu'on répartisse les verbes impersonnels en plusieurs catégories. L'une impose la « montée du sujet » : il va pleuvoir, il doit pleuvoir et interdit la répétition du sujet : il doit qu'il pleuve est aussi agrammatical que je dois que je sais ; la seconde catégorie interdit la « montée du sujet » et impose la répétition : il faut pleuvoir est impossible et il faut qu'il pleuve obligatoire; la troisième catégorie il semble permet les deux tournures. Liant ces agrammaticalités à celle qu'affecte la place du pronom en dans La porte en semble être fermée qui s'exprime toujours sous la forme La porte semble en être termée, M. G. affirme en conclusion que «les phénomènes étudiés admettent une explication fondée sur la notion d'auxiliaire, et que la règle de « montée du sujet » ne paraît pas nécessaire pour en rendre compte, pas plus qu'elle ne paraît seule en mesure de rendre compte d'un autre phénomène syntaxique avancé pour en justifier l'existence, à savoir la place particulière du substitut en dans certaines constructions. » — O. Mørdrup, Sur la classification des adverbes en «-ment», p. 317-333. En appliquant douze critères fondés sur les possibilités d'emploi en douze contextes différents, l'auteur distingue deux grandes classes « les adverbes de phrases » : évidemment, naturellement, visiblement, etc. et « les adverbes de manière » : méchamment, poliment, etc. Les premiers se distinguent des autres, s'ils peuvent notamment figurer devant une phrase contenant une négation: Évidemment, Marie n'est pas partie est une phrase possible, alors que Méchamment Marie n'a pas dit cela ne l'est pas. L'auteur entreprend de diviser chacune des classes en catégories et sous-catégories : parmi les adverbes de phrase, il distingue les conjonctifs et les disjonctifs, soit de style, soit d'attitude. Les adverbes de manière sont à leur tour classés selon les possibilités d'emploi, qu'ils acceptent. Cela donne cinq sous-ensembles : 1) « adverbes de

sujet-phrase » (ex. sottement) qui ne peuvent pas précéder l'élément pas de la négation; 2) « adverbes de sujet-manière » (ex. anxieusement) peuvent se placer devant pas; 3) les « adverbes de verbe-manière » ne peuvent se placer en tête d'aucune phrase, ni négative, ni positive; 4) une sous-catégorie de ces adverbes se dégage par l'impossibilité de toute séparation du verbe; 5) les « adverbes de point-de-vue » peuvent s'employer devant parlant.

G. TUAILLON.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

Langue, Théorie générative étendue, mis en œuvre par Mitsou Ronat, Paris, Hermann, 1977, 222 p. (Collection Savoir).

Ce volume collectif comble une importante lacune ; on ne disposait d'aucune synthèse sur la version revue de la grammaire générative classique connue maintenant sous le nom de « Théorie standard étendue » (mieux vaudrait sans doute « Théorie standard élargie »), la T. S. E. On connaît, il est vrai, sous le titre de Questions de sémantique, la très bonne traduction qu'a donnée B. Cerquiglini des articles où, en réplique aux « sémanticiens générativistes », l'initiateur de la grammaire générative redéfinit ses positions théoriques, accordant notamment une certaine place aux structures de surface dans l'interprétation sémantique. Théorie syntaxique et syntaxe du français, de N. Ruwet, s'inscrit également dans cette optique nouvelle. Mais on manquait d'une vue d'ensemble.

Le projet de l'ouvrage, en grande partie réalisé, est de fournir un aperçu des principaux aspects du modèle. Après un article liminaire de N. Chomsky où celui-ci retrace le chemin parcouru depuis The Logical Structure of Linguistic Theory (longtemps resté inédit, dont Structures syntaxiques ne donne qu'un résumé, et publié récemment par Plenum), J. Emonds s'en prend aux « contraintes globales » de la « sémantique générative », en essayant de montrer la supériorité des analyses qui les rejettent. Puis R. Jackendoff élabore une théorie détaillée du traitement lexical des nominaux et, plus généralement, développe avec clarté l'hypothèse dite lexicaliste, selon laquelle les nominaux sont engendrés dans la base et non par des règles transformationnelles et en tire d'importantes conséquences sur la structure du lexique. A propos des phrases exclamatives, J. Cl. Milner s'interroge ensuite sur les relations de la composante syntaxique et de la composante sémantique. Quant à C. Otero, il fait un sort à l'influence possible sur l'acceptabilité de règles plus ou moins artificielles imposées par l'usage « cultivé ». Dans une contribution très originale, M. Ronat définit une règle d'effacement du substantif (les espions rouges, les rouges) en utilisant la notation «barre» de Chomsky: les distinctions faites entre diverses classes d'adjectifs paraissent pertinentes, même si elles ne couvrent pas l'ensemble des adjectifs français. Un article de E. Selkirk sur la liaison en français illustre de manière éclairante les rapports de la phonologie et de la syntaxe.

Même s'il est difficile de voir avec J. L. Faye une « révolution de la pensée » dans la T. S. E., même si l'on ne peut s'empêcher de ressentir quelque agacement devant des outrances qui placent ce modèle linguistique au départ d'une nouvelle *Critique* « qui n'est pas autre chose que la constitution même de la « science unique » — la science de l'histoire » (p. 17), il faut convenir que la « version la plus prometteuse de la théorie des grammaires génératives » selon Chomsky mérite les développements dont on trouve ici d'excellents exemples.

Robert Martin.

Christian Rohrer, Actes du Colloque franco-allemand de linguistique théorique, Tübingen, Niemeyer, 1977, VIII-240 p. (Linguistische Arbeiten, 39).

Tenu à Stuttgart en 1975, ce colloque est la réplique d'une précédente rencontre franco-allemande organisée en 1973 à Paris (Actes publiés en 1974 dans la même collection, sous les nos 13 et 14, par N. Ruwet et Ch. Rohrer). Le titre a changé de manière significative : là où, en 1973, il s'agissait exclusivement de grammaire transformationnelle, il est question en 1975 de « linguistique théorique ». Le modèle de la grammaire générative ne fait plus l'objet unique des contributions. Désormais une sémantique d'inspiration logique a pris partiellement la relève de la linguistique chomskyenne, et le fait paraît de grande importance.

Certes, l'essentiel des contributions illustre (et de façon remarquable) la version élargie du modèle chomskyen; on retiendra surtout l'étude substantielle (p. 1-65) que N. Ruwet consacre aux « noms de qualité » : il s'agit d'une réfutation, point par point, de l'analyse de J. Cl. Milner et de la notion de « performatifs de l'insulte ». « Tous les noms ont un contenu sémantique propre, et c'est ce contenu sémantique qui — associé à des conditions pragmatiques et à la connaissance du monde en général — détermine le caractère plus ou moins approprié de leur emploi dans les contextes affectifs ou insultants » (p. 11). De son côté, J. Cl. Milner analyse (p. 67-107) les « génitifs adnominaux en français » : un grand nombre d'arguments le conduit à isoler, dans la grammaire, le « génitif possessif » (le fils du voisin, la maison du voisin : génitif paraphrasé par avoir), distinct du génitif d'agent (le livre de cet auteur, paraphrasé par faire) ou du génitif objet (l'image d'un homme, paraphrasé par représenter). Vient ensuite une « note » de J. Cl. Chevalier consacrée à un point d'histoire de la grammaire, à savoir la place que fait Apollonius Dyscole à l'infinitif parmi les parties du discours. Une contribution de L. Jenkins, en anglais, porte sur les transformations de mouvement et les règles interprétatives en théorie standard élargie. Après la syntaxe, la phonologie : F. Dell et B. de Cornulier traitent respectivement de l'« épenthèse de schwa en fr. mod. » (un film (a) danois : « schwa épenthétique apparaît d'autant plus fréquemment que la relation syntaxique entre les deux mots est plus étroite », p. 142) et de la « morphologie des enclitiques ». La partie sémantique traite tout d'abord de logique temporelle à propos de noch et schon en allemand (article en angl. de E. König). Deux autres contributions portent sur la quantification, l'une inspirée de R. Montague (Ch. Rohrer - Double Terms and the Bach-Peters Paradox), l'autre de W. V. O. Quine (F. Guenthner: Quantification without variables). Enfin, Ch. Schwarze présente l'esquisse d'une grammaire comparée du français et de l'allemand et décrit la place que tient le lexique dans ce « langage-pivot » d'inspiration sémantico-logique.

Toutes ces contributions témoignent de l'excellente tenue d'un colloque qui montre à la fois le degré de perfectionnement auquel est arrivée, en Europe, la linguistique générative et l'alternative qu'offre désormais une sémantique renouvelée par la confrontation avec la logique formelle.

Robert Martin.

Bernard Al, La Notion de grammaticalité en grammaire générative-transformationnelle. Étude générale et application à la syntaxe de l'interrogation directe en français parlé, Leiden, Universitaire Pers, 1975, 176 p.

La première partie est une étude générale de la notion de grammaticalité. L'auteur se demande ce qu'est un énoncé acceptable et il essaie de déterminer les principes qui pourraient fonder une échelle de grammaticalité. A la suite de Klima (1964) — qui a été le premier à intégrer les différences de niveaux de langue dans une grammaire générative-transformationnelle — et surtout de Labov (1969) — qui a eu le mérite d'introduire dans la grammaire des mécanismes évaluateurs de grammaticalité —, B. Al propose de généraliser l'emploi des règles variables et formule l'hypothèse (p. 131) que toutes les différences d'acceptabilité doivent pouvoir s'expliquer par la probabilité d'application des règles: plus les règles entrant dans la dérivation sont probables, et plus le résultat paraîtra grammaticalement acceptable. Cette hypothèse rend compte du caractère flou de l'ensemble des séquences acceptées par les sujets compétents. Inspirée de Cedergren et Sankoff (1974), elle consiste à évaluer le degré de grammaticalité d'une séquence quelconque par le produit des probabilités, variables avec le niveau de langue, de toutes les règles qui contribuent à sa dérivation.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, utilisant les données numériques recueillies par Behnstedt (1973; c. r. dans RLiR t. 39, pp. 226-227) et se fondant sur une syntaxe transformationnelle inspirée pour l'essentiel de Kayne (1973), l'auteur applique son hypothèse à la grammaire de l'interrogation en français (en distinguant français populaire, français familier et français soutenu). Les résultats paraissent tout à fait intéressants et confirment assez bien les jugements intuitifs que l'on est tenté de formuler. (On ne voit pas cependant pourquoi Q K 8, Type Depuis quand Pierre est-il malade? obtient un indice si faible. Et l'on a quelque peine à accepter des différences de degré entre ce qui, de toute évidence, est parfaitement correct, p. ex. entre Q O N 4 a Partirez-vous aujour-d'hui? et Q O N 5 Les Français ont-ils vraiment besoin de vous?).

En tout cas, ce livre concis et clair paraît de très loin la contribution la plus importante, en français, sur le problème de la grammaticalité. On regrettera peut-être une certaine insuffisance dans l'opposition de la grammaticalité et de l'acceptabilité (l'une étant de la compétence et l'autre de la performance). Rien n'est dit de la « sémanticité », située hors du propos (qu'on nous permette de renvoyer sur ce point au Bull. des jeunes rom. de 1977). Mais sur la grammaticalité au sens étroit, cette étude paraît tout à fait éclairante. L'auteur a tout lu sur le sujet; sa bibliographie est considérable, peut-être même exhaustive. Le résumé qu'il en donne fait clairement apparaître l'essentiel et, grâce à une application habilement menée, la voie est ouverte à une forme de grammaire qui combine savamment la méthodologie générative et la statistique linguistique.

Robert Martin.

Grammaire transformationnelle : syntaxe et lexique. Études réunies par J. Cl. Chevalier, Lille, Public .de l'Univ. de Lille III, 1976, 270 p.

Ce volume est né de la collaboration du Département de Linguistique française de l'Univ. de Lille III et du Laboratoire d'Automatique documentaire et linguistique de l'Univ. de Paris VII. L'inspiration en est générativiste, mais sans exclusive, et surtout sans restriction à telle version précise : pour l'essentiel on se réfère à la « théorie standard élargie », mais il s'y trouve aussi des échos harrissiens, des allusions à la grammaire des cas et quelques retombées de la théorie des présuppositions. Il en résulte l'inconvénient d'une certaine disparate méthodologique, accusée par la diversité des sujets. Mais chacune des cinq contributions est assurément digne d'intérêt.

Maurice Gross procède avec rigueur au recensement et à la classification des déterminants du substantif, une liste de quelque soixante éléments compilée d'après des grammaires « traditionnelles », à laquelle il applique une vingtaine de critères distributionnels. Le résultat est qu'« en général, deux quelconques d'entre eux n'ont pas le même ensemble de propriétés syntaxiques » (p. 12). M. Gross met en garde contre les généralisations hâtives ; cet article est un fragment particulièrement éloquent de la méthode « extensionnelle » qu'il pratique. On regrette seulement que les tables données en Annexe soient si difficiles à déchiffrer

« Peut-on faire l'hypothèse d'une dérivation en morphologie ? » se demande Danielle Corbin. Le problème n'est pas de savoir si tel mot existe (s'il est enregistré dans les dictionnaires), mais s'il est possible et avec quel sens. L'auteur résume très clairement l'opposition entre « l'hypothèse transformationnelle » et « l'hypothèse lexicaliste ». Il est dommage qu'elle n'ait apparemment pas tenu compte des travaux de R. Jackendoff (notamment Jackendoff 1972). Mais on appréciera l'excellente argumentation par laquelle sont opposés déverbaux (voler, vol; attaquer, attaque) et dénominaux (pioche, piocher; scie, scier...), ainsi que l'habile description des relations entre « les radicaux et respectivement les affixes — ie, — ique et an — » (a — privatif).

Marie-Noëlle Gary-Prieur consacre un article remarquable au préfixe dé-(déboiser, déboutonner). Prolongeant l'étude de D. Corbin, cet essai propose tout d'abord une représentation du rapport sémantique entre substantif (bois, bouton) et verbe dérivé (boiser, boutonner). Certes, l'alliance dans une même procédure de la notion de règle de construction sémantique (empruntée à Weinreich), de la notion de cas profond (celle de Fillmore) et de la règle de dérivation morphologique (propre à l'hypothèse lexicaliste) ne va pas sans difficultés. D'abord la définition des cas profonds n'a rien de rigoureux; ensuite il semble bien que la procédure de dérivation comporte plus d'étapes que l'auteur n'en a décomptées. Je verrais pour boiser:

- 1. définition de la valence au sens de Tesnière (verbe bivalent ou transitif) et relation morphologique avec le substantif bois.
- 2. détermination du schème actanciel correspondant (SN $_1 = AGENT$; SN $_2 = LIEU$)
 - 3. choix du verbe définissant (planter)
- 4. définition de la valence de ce verbe (planter un lieu de qqc ou planter qqc dans un lieu)
- 5. détermination du schème actanciel correspondant (planter qqc dans un lieu; $SN_1 = AGENT$; $SN_2 = OBJECTIF$; $SN_3 = LIEU$)
 - 6. Mise en relation de 2 et 5.

Soit en résumé:

```
I. SN_1boiser (< bois)SN_22. AG^T_1V + boisLIEU_13.planter4. SN_1planterSN_2SN_35. AG^T_2VOBJ_2LIEU_26. AG^T_1AG^T_2; LIEU_1LIEU_2; bois = OBJ_2
```

Observons que les relations entre r et 4 peuvent être extrêmement diverses: il est certain que les compléments du verbe défini doivent trouver place parmi les compléments du verbe définissant; mais la possibilité du complément déterminatif (compl. de nom) complique singulièrement l'affaire (feuilleter un livre, « tourner les pages (les feuilles) d'un livre »).

Il reste que la description proposée paraît très pertinente et la définition de dé — (« inversion » de la séquence V + SN) tout à fait éclairante (la bibliographie doit maintenant être complétée par la thèse de J. Peytard).

Nelly Danjou-Flaux et Anne-Marie Dessaux n'ont aucune peine à montrer la complexité des faits syntaxiques et sémantiques dans le domaine de l'interrogation française. En dehors de l'intonation et de la nécessité sémantique d'une réponse, aucune marque n'est spécifique de l'interrogation. Dès lors, on peut se demander si l'on doit donner « des règles qui rendent compte de l'ensemble des cas où l'on trouve les marques, renonçant à séparer les phrases qui, de toute évidence, sont interrogatives des autres ou décider a priori de l'ensemble des phrases qui seront décrites comme interrogatives et ne pas étendre le pouvoir

des règles aux autres types de phrase » (p. 191). C'est toute la distance (à mon avis) qui sépare le plan logico-sémantique (où existe une forme interrogative) du plan lexico-grammatical (où les faits se compliquent de la polysémie des marques); le modèle génératif standard ne semble pas en mesure de résoudre l'alternative (« Aucun des termes de cette alternative n'est satisfaisant » affirment honnêtement les auteurs). Après l'exposé des faits vient une fort bonne, présentation critique des traitements transformationnels proposés par Langacker, par Kayne et, accessoirement (à propos de l'anglais), par Klima, Katz et Postal. Il faudrait ajouter depuis le livre de B. Al (1975). Les travaux de linguistes non générativistes — dont certains ont pourtant contribué notablement à la compréhension des faits interrogatifs (G. Moignet, P. Behnstedt, H. Renchon et d'autres) — ne sont pas cités.

Enfin, J. Cl. Chevalier s'interroge sur le « jeu des exemples dans la théorie grammaticale ». Le « poids » et la « disposition » des exemples sont appréciés dans une large vue historique, chez les Anciens (notamment chez Aristote), à l'âge classique (Palsgrave, Lefèvre d'Etaples, Sanctius) et dans les grammaires générativistes (notamment chez M. Gross et N. Ruwet), où intervient la notion nouvelle de plausibilité. Analyse perspicace, largement ouverte sur l'épistémologie : « dans une discipline infestée d'idéologie comme la linguistique, l'important est d'articuler le maniement de systèmes formels et de leurs domaines avec une théorie du sujet et une théorie du discours » (p. 261). Vaste conclusion d'un volume dont il faut louer l'excellente tenue, en dépit d'une relative disparate et aussi — il faut le déplorer — d'un certain manque de soin qui a laissé échapper de trop nombreuses coquilles et fautes typographiques.

Robert Martin.

DOMAINE GALLO-ROMAN

TEXTE.

Mathieu Blouin, Les troubles à Gaillac, publiés, traduits et annotés par Ernest Nègre. Toulouse, Collège d'Occitanie, 1976, 357 pages.

C'est une intéressante étude que nous livre l'abbé Nègre. Mathieu Blouin est né à Gaillac vers 1554 mais certaines particularités phonétiques telle que la diphtongaison du O primaire (còl > couol) et même secondaire (po > pouo) conduisent l'éditeur à penser que le père ou la mère de Mathieu Blouin, ou les deux, étaient peut-être originaires d'une région comme le Velay. Après avoir reçu une formation classique, il fut ordonné prêtre. Il mourut probablement au début de 1615.

L'abbé Nègre établit que Mathieu Blouin a dû commencer son *Historio verta-dieiro* en vers occitans vers 1574, peu après la phase sanglante des troubles religieux à Gaillac, tandis que 1580 marquerait la date d'achèvement du manuscrit autographe. Les manuscrits sont nombreux et l'abbé Nègre dégage deux

rédactions de l'Historio vertadieiro, la principale raison de la deuxième rédaction, peut-être l'unique, ayant été, semble-t-il, l'amélioration de la versification. Les coupes dites épiques ont été pour la plupart supprimées dans cette deuxième rédaction. Mathieu Blouin a également écrit des Mémoires, en français, dont l'absence de tout manuscrit ancien rend difficile une datation. De l'œuvre de Mathieu Blouin se dégage un triple intérêt : littéraire, linguistique et historique, le principal intérêt étant cependant historique car Mathieu Blouin est un témoin direct de tout ce qu'il rapporte et aussi un témoin objectif.

L'Historio vertadieiro se compose d'une préface et de deux livres, un troisième livre a été brûlé, peut-être du vivant même de son auteur. L'abbé Nègre a choisi comme texte de base celui de la deuxième rédaction, d'après les manuscrits F et C, texte complété au début du livre II par la première rédaction d'après le manuscrit B. L'édition de l'Historio vertadieiro est accompagnée d'une traduction française, la plus littérale possible pour aider à la compréhension du texte. Les Mémoires ont pour texte de base l'édition donnée en 1887 par Émile Jolibois. L'édition des deux textes est accompagnée d'une étude de la langue de Mathieu Blouin, d'un index onomastique, d'un index lexical et d'un glossaire français.

Brigitte Horiot.

LEXICOLOGIE.

Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français, Datations et Documents lexicologiques, publiés par B. Quemada, 2^e série, fascicule 10, Paris, Klincksieck éd., 1976; in-8^o, xVIII + 278 p.

Vingt et un chercheurs ont envoyé des documents pour ce fascicule. B. Q. a en outre utilisé des articles parus dans les revues, en particulier la RLiR. A parcourir la liste des collaborateurs et de leurs dépouillements, on s'attendrait à trouver surtout un lexique moderne ; en fait, le recueil est équilibré ; l'ancien français et le moyen français sont assez bien partagés. On relève, par exemple, harpe 1100, ebe 1282, esfeulier 'effeuiller' v. 1300, élucider et éloquemment XIVe s., effraction 1404, suave 1490, etc. Les noms des instruments de musique reçoivent un éclairage particulier; entre autres, les noms anciens de l'orgue et du psaltérion, présentés dans leur contexte, permettront peut-être de faire l'histoire de ces mots. Il restera à distinguer les formes originales et celles que présentent les manuscrits, souvent bien plus récents : tâche délicate. Le xviie s. est illustré par toute une série de mots et d'expressions tirés des lettres de M^{me} de Sévigné. Quelques-uns, les moins nombreux, n'intéresseront que l'historien de la langue : enterrer la synagogue, feuilles de chêne 'objets sans valeur', tirer son jeu. Beaucoup sont encore usuels: aux quatre coins du monde, la colonelle, comédie 'sentiments feints', la mesure est comble, etc. Signalons encore, à la même époque, elliptique 1655 et, pour son importance dans l'histoire des idées, circulation du sang 1667. Le XVIIIe s. est relativement peu représenté. Trévoux 1752 et 1771, l'Encyclopédie, l'Encyclopédie méthodique et Féraud ont maintenant livré l'essentiel de leurs richesses, sans parler de Buffon et de Valmont de Bomare. On remarque cependant, parmi les mots usuels, s'époumoner 1725, policier, nom, 1753, utilisation 1796, et dans le domaine des sciences gypse 1719, iatrochimie 1752, galactite 1783. En 1788 apparaît le curieux petit-Dunkerque 'étagère', puis 'bibelots', encore employé par Balzac. Les textes du xixe s. continuent à être exploités fructueusement. Tous les étages de la langue sont ici représentés. Voici, dans le vocabulaire familier, saleté 'chose sans valeur ' 1836, sardine ' galon ' 1839, pot-au-feu, adjectif, 1840, moumoutte 1845; dans un langage plus tenu, être au pair 1840, ogresque 1842, ultramoderne 1894. Mots témoins des mœurs et des modes d'une époque, mazourker est de 1846 et piano mécanique de 1851 ; ordonnance 'soldat attaché à un officier 'est attesté en 1849, orphelinat en 1842; la traite des blanches reçoit son nom en 1846; le sociologue prend le sien en 1888. Mais c'est le vocabulaire technique qui l'emporte encore ; termes de politique : napoléonien, nom, 1831, self-government 1831, progressiste, adj., 1841; termes concernant les arts: ocarina 1877, tachiste 1882, surexposition 1894; vocabulaire de la médecine: immuniser 1898; de la psychologie : suggestible 1890, subconscient, nom, 1895. La biologie fournit polynucléaire 1899, la géologie dévonien 1848, la géographie niliaque 1824, la zoologie tsé-tsé 1857, la botanique géraniacées 1820, la physique oscillateur 1898, la chimie saccharifère 1819, etc. Le terme d'horticulture apparaît en 1825. Quant aux mots qui se lisent après 1900, ils reflètent, pour l'essentiel, les transformations des techniques et des sciences, du démonte-pneu 1901 à l'électrophone 1935, en passant par autobus 1906 et ronéo 1921. On trouve quelques termes de droit, dont cogestion 1956, d'assez nombreux termes de sport, haltérophile 1903, mi-moyen 1927, hockeyeur 1928. La politique, cette fois, n'est qu'effleurée ; hitlérien est de 1932. La vie de tous les jours, avec ses hauts et ses bas, est rappelée par gagner ses galons, fig., 1909, dans un fauteuil 1901, dynamique 'entraînant' 1934, catastropher et gueulante 1959.

En conclusion, nous avons là un des fascicules les plus variés et les plus intéressants de la série. Comme toujours, l'impression est très bonne. Toutefois, s. BOUVIÈRE, corriger 1618 en 1698 et, s. COLONELLE, 1869 en 1689; lire, s. DEMI-VOIX, « Cazotte » et, s. ICHT(H)YODÈRE(S), « Geoffroy ».

Quelques remarques, doutes et adjonctions, en utilisant les abréviations du FEW. ALIZARI 'garance' 1805, var. izari, 1768. Comme mot étranger cité, var. 1761 : « Cette même Garance [de la région de Smyrne] est nommée par les Grecs modernes Lizari », SavBr 1759-1765, III, 39. — BAS-BRETON, ling., 1821. Sûrement plus ancien ; cf. déjà dans Fur 1690, s. bas : « On dit aussi d'un discours ou d'une langue qu'on n'entend point, c'est du Bas-Breton pour moy ». — BINIOU, graphié binniou, 1821. Beniou 1799, bignou 1800, TLF. — CARTÈRE, var. cartero, av. 1752. 1671 : « le Comte sortit, Madame luy ayant donné un cartero », M. C. de Villedieu, Le Journal amoureux. Quatriesme partie, Paris, 116 ; « en portant le cartero à Monsieur d'Anjou, il l'ouvrit », 121. L'édition de 1669, Cioranescu 66655, n'est pas à notre portée. — CHATEAULIN. Sens ? — COACCUSÉ, 1752. 1734 : « Ce qui contribua à la condamnation des accusés [...], c'est qu'ils se justifierent dans leurs Memoires, les uns aux dépens des

autres, et crurent se blanchir en noircissant leurs coaccusés », F. Gayot de Pitaval, Causes celebres et interessantes, Paris 1734-1743, IV, 244-245. Source de Trév 1752. — DÉBORDER, t. sports, 1929. 1928 : « ... ses trois-quarts, qui, à trois contre deux, avaient, à ce moment, toutes chances de déborder la défense écossaise », M. de Laborderie, Le Miroir des Sports XVIII, 9b. — DÉ JUQUER 'tomber', manque t. lex. A rattacher probablement à norm. déjuquer 'descendre', FEW XVI, 290b. — DEMI-PIÈCE, tiss., 1752. SavBr 1723 signale s. v. : « Par Arrest du Conseil d'Etat du Roy du 12 Septembre 1711, il est permis aux Marchands en gros de la Ville d'Amiens de vendre les serges d'Aumale par pieces, ou demies-pieces à leur volonté, sans deroger à leur qualité de Marchands Grossiers », I, 1671. — DON-QUICHOTTISME, 1789. 1738 : « C'est celle de la Friponnerie Ecclésiastique, que Mr. Collins fait revenir partout, & qui à proprement parler étoit sa Marotte, ou, comme je le disois tantôt, l'objet éternel de son Don-Quichotisme », A. B. de La Chapelle, traducteur de l'anglais de R. Bentley, La Friponnerie laïque des pretendus esprits-forts d'Angleterre, Amsterdam, XV. — DUSE, mythol. celt., var. dusien 1721, var. dusü 1799. Dusien paraît une adaptation de 1570 : « ... aucuns demons ou esprits que les Gaulois appellent Dusiens, essaient continuellement de faire cet immundice », Sainct Augustin De la Cité de Dieu... Le tout faict Françoys Par Gentian Hervet... et enrichy de plusieurs annotations & obseruations en marge... par Francois de Belle-Forest, Paris, II, 73b-74a; glose marginale: « Dusiens, sont demons », II, 74 a. Le texte de 1799 porte bien dusü (avec u surmonté d'un tréma) ; c'est là un « monstre » : une coquille défigure évidemment la forme latine employée telle quelle, dusii (avec deux i). — ELECTRUM. La citation de 1512 présente le mot comme latin. — GALÈRE, coquille, 1817. 1803 : « Galère, nom donné par les marchands, à une coquille du genre de l'Argonaute », NDHN, 1re éd., IX, 186. — GAZON DE MONTAGNE 'statice', 1817. 1768: « Gazon d'Olympe ou de montagne. Voyez Statice », Valm V, 52. — GIBBE, conchyliol., 1817. 1810: « LXXVIe. genre. Gibbe; en latin Gibbus », « Le Gibbe », P. Denys de Montfort, Conchyliologie systématique, Paris 1808-1810, II, 302-303. — Création probable. - GROINSON, var. groizon, 1752. 1723: « Groizon. Sorte de pierre ou craye blanche reduite en poudre très-fine dont les Megissiers se servent pour preparer le parchemin », SavBr II, 285. Source de Trév 1752. — HAUTEUR (A LA), 1906. L. Larchey signale « être à la hauteur » dans le ms. de Rabasse, qui lui a été communiqué en 1876, Dict. hist. d'argot, 10e éd., Paris 1888, 205a. — IATROSOPHISTE, méd., 1878. 1859: « Iatrosophiste m. (p. u.) Ant. (médecin versé dans la théorie de son art) [...] 2. (plus théoricien que praticien) », Moz 1859. — ICHI(E)N, métrol., 1752. 1723 : « Ichien ou ichin. C'est l'aune du Japon », SavBr II, 391. Source de Trév 1752. — ICHT(H)YODE 2, s. m., 1873. 1846 : « Ichthyodes. Genre de Coléoptères [...] créé par Newmann (The Entom., t. I, p. 321 [1840]) », DHN 1841-1849, VII, 13b. — ICHT(H)YOGLOSSES, paléont., 1817. 1763: «Ichthyoglosse. Voyez Glossopêtre », Bertrand, éd. d'Avignon, 309a. — ICHT(H)YOPHTALM(IT)E, minér., 1807. 1803: « Ichthyophthalme, c'est-à-dire œil-de-poisson. M. Dandrada a donné ce nom à une substance pierreuse qui se trouve à Uton en Suède », NDHN XI, 554. — ICHTHYO-

SIAGONE, paléont., 1873. L'origine de la forme est fournie par le Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle sous la direction de F.-E. Guérin, éd. de Paris 1834-1839, IV, 1836, 115b: «Ichthyosiagone. (Moll.) Dénomination employée par Bourdet de la Nièvre pour désigner les fragmens de fossiles qui lui semblent appartenir à des plaques maxillaires de poissons aujourd'hui perdus, et dont il a formé le genre Ichthyosiagone (Genève, 1822) ». Le mot est relevé par Moz 1859. — ICHT(H)YOTYPOLIT(H)E, paléont., 1817. 1763: «On donne le nom d'Ichthyomorphes, ou d'Ichthyotypolithes aux pierres qui représentent des empreintes de poisson », Bertrand, éd. citée, 309b. — ICHT(H)YPÉRIE, paléont., 1771. 1763 : « Ichthyperie [...]. C'est une espèce de Glossopétre », ibid. 310a. — ICHTYPÈTRE, adj. et s. f. pl., Trév 1752. On y lit en adresse ichthyopétre, adj., et dans le corps de l'article « pierres ichthyopétres ». — ICH-T(H)YQUE, adj., ichtyol., 1834. 1821: « Ichthyque [...]. Quelques auteurs ont désigné, par le nom de poison ichthyque [...], le principe vénéneux qui rend dangereux, pour ceux qui en mangent, la chair de certains poissons », DSN XXII, 550. — ILÉO-TYPHUS, pathol., 1878. 1859: «Iléotyphus m. Méd. (typhus abdominal) », Moz 1859. — MACHLAB, ar.: vêtement, 1845, var. machlah, 1873. Msallah et machallah 1839, machlah 1850, in F. Nasser, Termes d'origine arabe dans les récits des voyageurs, thèse compl. dactyl., Paris 1967, 83-84. MANGOUR, monnaie turque, et MANGOURI, même sens. Ne vaudrait-il pas mieux joindre ces articles? Même question pour PSALTÈRE, PSALTÉRION et SALTIER. — MONOCORDE. Le passage cité de 1125 a une référence différente de celle qu'il a sous GIGUE, 103. — MOUCARIS, t. turc : guide, voiturier, 1508. F. Nasser signale moucre chez Bertrandon de La Broquière (voyage de 1432), mucrel(z) dans une traduction de B. de Breydenbach, 1489, mulcre(s) dans le Grand voyage de Iherusalem, 1517, Emprunts lexicologiques du français à l'arabe, Beyrouth 1966, 433, n. — NACAIRE, forme mod., BW, XIIIe; GLLF, fin XIIIe [...], corr. L. (XIIIe, Joinville) et complét. G (Joinville): 1306. Un exemple du début du XIIIe s. est donné dans ce fascicule sous DOUCINE, 62, un autre de 1271 sous BOMBARDE, 24. — OMBELLE, s. m., 1598. Étant donné les habitudes d'accord de l'époque, les groupes du passage cité, soit « son poëlle ou ombelle », « Ce poëlle ou ombelle », ne permettent pas de préciser le genre d'ombelle. — ORGUE PORTATIVE, s. f. Dans le texte cité, l'expression est au pluriel. On peut se demander si le singulier correspondant serait aussi du féminin. — ORGUE SEÄN et seän (orgue —), instr. mus. Au pluriel cité seans correspond un singulier seant (de seoir) 'qui reste à demeure', donc 'fixe'; cette épithète s'oppose dans le texte à portatives. — PSALTÉRION, 1190. Exemple de 1155 dans le texte cité sous MONOCORDE, 168. — QUASI, t. boucherie, 1750. 1739: «Les parties du Veau dont nous faisons usage sont [...] La Longe. Le Quasi. Le Jarret », F. Marin, Les Dons de Comus, Paris, 16; à propos du mouton: « Le Quasi », 23. — SEL GEMME, 1561. Ca. 1350: « une drame de sel gemme », recettes médicales de J. Pitart, B. N., ms. fr. 12323, 26 rº b. Var. 1556 : «Le sel de gemme reluit comme crystal », R. Le Blanc, traducteur du latin de J. Cardan, Les Livres... intitulés de la Subtilité, Paris, 111 vº. — SHOW, 1773. Texte précieux, mais mot anglais donné pour tel. —

SULTAN, monnaie turque, Cotgrave 1611. 1595: à Chypre, « Les Sultans d'or y valent autant comme les sequins Venitiens », J. de Villamont, Les Voyages, Paris, 134 vo. — TAM-TAM. Le passage cité fait penser que Bernardin de Saint-Pierre s'est probablement trompé sur le nom de l'instrument décrit, comme l'a remarqué R. Chaudenson, Le lexique du parler créole de la Réunion, Paris 1974. II, 1073. L'histoire du mot est obscure. Voici des formes voisines. 1768 : dans l'Hindoustan, « quand on a trouvé quelque chose [...], l'Officier fait aussi-tost battre le tomtom, ou la caisse », traduction anonyme de l'anglais de J. Z. Holwell, Evénemens historiques intéressans..., Amsterdam-Paris, I, 202. An VIII [1799-1800] : on trouve parmi les instruments de musique des Mandingues « le tang-tang, tambour qui est ouvert à son extrémité inférieure », I. Castéra, traducteur de l'anglais de Mungo Park, Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, Paris, II, 32. — TOLLERO, monnaie ital., 1598, Villamont. L'édition de 1595 de Villamont donne déjà « tollero », comme monnaie qui a cours à Chypre, 134 v°. Même forme dans l'édition de Lyon 1607, 228. D'où probablement le tollere de Cotgrave 1611. On remarque en effet que deux noms de monnaies utilisées à Chypre, mentionnés dans le même paragraphe du récit de 1595, sultan (v. supra) et mangouri (fascicule recensé 156), passent de ce dernier dans le fameux dictionnaire de 1611. La tentation est grande de voir dans tollero une faute typographique d'un type assez courant (t pour f) : follero est le nom connu d'une monnaie utilisée en Italie et dans le bassin de la Méditerranée orientale. Villamont lui-même, un peu plus haut, écrit «les folleris », d'après le pluriel italien, 271 v°. Sur follero v., outre le DEI, la Z. f. r. Ph. 90, 1974, 471. — TORERO, graphié torrero, 1829. 1826 : « le torero, par de savantes manœuvres, parvient à éviter le taureau », I. J. S. Taylor, Voyage pittoresque en Espagne..., Paris, I, 132. — VICE-CONSUL, 1598. 1591: « por le tretement du Visconsul », « ledt Visconsul », liquidation des dettes de N. Borrilly, in P. Grandchamp, La France en Tunisie à la fin du XVIe s. (1582-1600), Tunis 1920, 114. 1592 : « le jadys Vise consul audt vise consul », délibération, ibid., 121. — VOLKAMERIA, bot., var. volkamère, 1819. Emploi du mot latin en contexte français, 1803 : « une nouvelle espèce de VOLKAMERIA originaire de l'île de France », « Le VOLKAMERIA fragrans est un charmant arbrisseau », E. P. Ventenat, Jardin de la Malmaison, Paris, tableau 70. Var. 1804: « Volkamere [terme français], Volkameria [terme latin], genre de plantes à fleurs monopétalées », NDHN XXIII, 448. Var. 1808: « Volkamier. [...] Genre de plantes dicotylédones, à fleurs complètes », EncMBot VIII, 686b. Var. 1845 : « Volkamier. s. m., ou volkamérie. s. f. Genre de plantes dicotylédones ». Besch.

Voici quelques éléments pour une prochaine livraison (lettres g- et h-). GOUJON DE MER 'gobie, genre Gobius L.', FEW IV, 183b: 1690. 1553: «Gobio aut Gobius, Latinis [...]: Gallis, Gouion de mer », P. Belon, De Aquatilibus, Libri duo, Parisiis, 234. — GRIVE DE MER 'labre vert, Labrus turdus L.', FEW IV, 209a: 1752. 1555: «La Griue de mer. Pour Griue de mer, i'entends celuy que les anciens Grecs souloient nommer Kichla, & les Latins Turdus », P. Belon, La nature & diuersité des poissons, Paris, 252. — GROTESQUE, adj., sens mod., FEW II, 1384b, GLLF: 1657; BlWb, PR: xvIIIes.;

DDM: début xVIIe s. 1604: « Brutesco, Lourd, grotesque », J. Pallet, Diccionario muy copioso de la lengua española y francesa... Dictionaire tresample de la langue Espagnole et Françoise, Paris, D VI, rº a. — GUÈBRE, forme mod., GLLF: 1721. Ca. 1660: « La religion de Perse est la mahométane, l'ancienne avant esté des adorateurs du feu, dont il reste encor bon nombre, appelés icy Guèbres », le P. Raphaël du Mans, Estat de la Perse en 1660, éd. Ch. Schefer, Paris 1890, 42; « La couleur des Guèbres est bazanée », 43. — GUÉPARD, BlWb, PR, GLLF: gapard, 1706. 1637: «celuy qu'ils appellent [en Algérie] un Gapar », F. P. Dan et 1689 : « chapt Gapard », chargement d'une barque à Tunis, in Mélanges P. Fouché, Paris 1970, 89-90. — GUÊPIAIRE 'genre d'insectes hyménoptères ', FEW XIV, 344a : 1812. 1803 : « Guêpiaires, Vespariae, famille d'insectes de l'ordre des Hyménoptères », NDHN X, 233. Article de P. A. Latreille, créateur du mot. — GUÊPIER 'genre de champignon, Favolus', FEW XIV, 343b: 1828. 1804: « Guêpier. Favolus. [...] Guêpier hérissé [...]. Ce champignon croît sur le tronc et sur les branches des arbres morts », H. Palisot de Beauvois, Flore d'Oware et de Bénin, en Afrique, Paris 1804-1807, I, 1. Création. — GUEULE DE SOURIS 'espèce de moule', FEW IV, 308b: 1845. 1742 : « I. La Moule appellée la gueule de Souris », Argenv 326b. — GUIDE DU MIEL 'coucou indicateur, Cuculus indicator Gm.', FEW XVII, 602a: 'coucou' 1829. 1817: « Guide du miel. C'est le coucou indicateur », NDHN XIV, 33. — GUIGNIER, forme mod., FEW XVII, 581b, GLLF: 1660. 1539: « Cerasus aquitanica, ung guignier », L. Duchesne, In Ruellium de Stirpibus Epitome, Parisiis, a iij vo. — GUIGNOT 'pinson', FEW XVII, 591b: 1834. 1767: le pinson se nomme « à Orléans un Huit, un Pichot, un Guignot », F. Salerne, L'Histoire naturelle éclaircie..., Paris, 268. Mentionné par Buffon en 1778, sans indication de région, Hist. nat. des Oiseaux, Paris, IV, 110; l'index précise : « en quelques provinces », IX, 116a. — GUILLEDIN ' sorte de cheval', FEW XVIII, 67a: cette forme, 158o. 1556: on importe d'Angleterre « Haquenées, hobins, guilledins et aultres espèces de chevaulx qui ne servent guères en faict de guerre », in A. Chamberland, Commerce d'importation en France au XVIe siècle, Revue de Géographie XXXI, 1892, 375. — GUIMAUVE, FEW IV, 422b: vimauve, hap. XIIe s. Fin XIVe s.: « Altea c'est une herbe qui est apelee vis malve », Le livre des secrez de nature, in L. Delatte, Textes latins et vieux français relatifs aux Cyranides, Liège-Paris 1942, 329; « suc de altea, autrement apelee vixmalve », 349. — GUINDOLE 'guigne', FEW XVII, 581b: apoit. 1330, alang. 1528. Pour le français, 1541 : « Cerises, merises, Guines ou Guindoles », C. Gesner, Historia plantarum et vires, Parisiis, 55. — GUINÉE 'piment, poivre d'Inde', FEW IV, 307b: manque ce sens. 1549: « Siliquastrum oblongius. Guinee, long Siliquastre », Histoire des plantes de M. Leonhart Fuschsius, auec les noms Grecs, Latins & Francois... Nouuellement traduict en Francoys, Paris, in-8°, 418; « Capsicum vel Siliquastrum luteum. Guinee iaulne », 419. — GUIRLANDE, FEW XVII, 572b: guerlande 'couronne faite de fils de métal, surtout d'or battu ' ChristPis, 'couronne faite de myrthes, de fleurs', 1537. 1267-1275: « Les maistres fevres [...] orent chascun une guerlande en chef », Martin da Canal, Les Estoires de Venise, éd. A. Limentani, Firenze 1973, 284;

« chascun d'iaus un rain d'olive en la main et en lor chief guerlande d'olive ». 290; « chascun avoit les guerlandes de perles ouvrees a or en lor testes », 292; etc. — GUISEAU 'sorte d'anguille', FEW XVII, 432a : Seine I., non daté. An VIII [1799-1800]: « une autre anguille de la même rivière [la Seine] est nommée guiseau », Lacépède Poiss II, 262. — GUITARIN ' genre d'arbrisseaux de la famille des verbénacées, citharexylon', FEW II, 718a: 1872. 1811: « Guittarin: nom vulgaire d'un citharexylum », EncMBot Sup. II, 862b. 1817: «Guitarin», NDHN XIV, 50. — GURNEAU 'grondin gris, Trigla gurnardus L.', FEW IV, 291b-292a: 1829. 1768: « 90. Trigla gurnardus [...]. Massiliensibus gurneau », M. Brünnich, Ichthyologia massiliensis, Hafniae-Lipsiae, 74-75. 1785 : « Le gurneau », M. E. Bloch, Ichthyologie ou Histoire naturelle, générale et particulière des Poissons, seconde partie, Berlin, 111. An X [1801-1802]: «La Trigle gurnau », Lacépède Poiss III, 358. 1803 : «Gurneau », NDHN X, 278. 1821: «Gurnau et gurneau », DSN XX, 99. Brünnich, auquel renvoie Bloch, paraît à l'origine de cette forme, doublet de gourneau. Il note partout ailleurs -ou- quand il le faut (ex. moulette 28, roudgeole 28, roucao 50, etc.); pour ce mot, il a dû être influencé par la forme savante gurnardus. — GUTTIER, FEW XX, 95a: 1798. 1789: « Guttiferae, Les Guttiers », A. L. de Jussieu, Genera Plantarum, Parisiis, 255. Création certaine du mot latin et probable du mot français. — GUTTIFÈRE, Mat. II, 2, 121, GLLF: 1806. An VII [1798-1799]: « Guttifères, Guttiferae. Le nom de Guttifères a été donné par Jussieu aux plantes de cette famille », E. P. Ventenat, Tableau du règne végétal selon la méthode de Jussieu, Paris, III, 144. — GUTTURAL, FEW IV, 354a, BlWb, DDM, PR: 1578. 1532: « sera tenu de fournir de foin et d'estoupes à l'embouchement des chassetrapes gutturales », Rabelais, Pantagruel, éd. P. Jourda, Paris 1962, I, 287. — GYPSÉ 'gypseux', FEW IV, 357a: manque ce sens. Var. 1626 : « ceux dont le mal est causé par quelque matiere salée ou acre, non d'vne matiere gysée & qui est seulement froide », J. du Chesne, sieur de La Violette, Conseils de medecine, Paris, 50. — GYPSEUX, FEW IV, 357a: AParé ; PR : xvie s. ; GLLF : vers 1560. 1552 : « les ayant curieusement dissequees [les racines des pustules], on les trouuera farcies d'une matiere gipseuse blanche », Th. de Héry, La Methode curatoire de la maladie Venerienne, vulgairement appellée grosse vairole, Paris, 29. — HABIT-UNI 'fauvette de la Jamaïque', FEW IV, 371 b: 1829. 1778: « Habit-uni. M. Edwards se plaint en quelque sorte de ce que le plumage de cet oiseau est trop simple [...] ; je le caractérise par cette simplicité même », Buffon, op. cit. V, 336. Création. — HACHETTE 'sorte de papillon de nuit, Bombyx tau Fab.', FEW XVI, 145b, GLLF: 1821. 1785: «Chenille du marceau. La Hachette», M. D. Engramelle et A. Carangeot, Papillons d'Europe peints d'après nature par M. Ernst, Paris 1779-1793, IV, 67. Création; source du DSN XX, 1821, 202. — HALIT ' exhalaison, émanation', manque FEW et Hu. 1548: l'ammoniac « dissoult suros, guerit durté de rate, & par halit digere goutre », Fayard, op. cit. VI, 29; aussi VI, 96, VI, 102, etc. — HAMEÇON DE MER 'poisson de mer, Leptocephalus morrisianus Lac.', FEW IV, 380b: 1845. 1788: «Le Hameçon de mer. 1. L[eptocephalus]. Lineatus L. [...] L'espèce dont il s'agit ici fut trouvée par

M. Villiams-Morris... », P. J. Bonnaterre, Tableau encyclopédique et méthodique des trois règnes de la nature, Ichthyologie, Paris, 39b. Création probable. Aussi en 1799-1800 dans Lacépède Poiss II, 143. — HAMEÇONNÉ, FEW IV, 380b: xvIe s. 1549: « ses esguillons & poinctes legierement hamessonnees retorses en façon d'hamesson », Fousch 82E. — HARPALE ' genre de coléoptère, Harpalus Latr. ', FEW IV, 385b: 1829. An X [1801-1802]: « Genre. Harpale; harpalus. Mandibules pointues et entières », P. A. Latreille, Histoire naturelle, générale et particulière, des crustacés et des insectes, Paris, III, 92. Création. — HARPE 'coquillage', FEW XVI, 172b: 1765. 1742: «La Harpe imitant la plume », Argenv 301; «La Harpe, que l'on apelle communément la Cassandre », 302; «La belle Harpe», 304. — HARPÉ 'genre de poisson thoracique', FEW XVI, 173a: herpé Besch 1845. Besch 1845 présente harpé. An X [1801-1802]: « Cent vingt-unième genre. Les Harpés », Lacépède Poiss IV, 426. Création. — HARPIE 'genre de chauve-souris', FEW IV, 389b: 1866. J. C. Illiger avait créé en latin le genre « Harpyia » dans les « Chiroptera », Prodromus systematis mammalium et avium, Berolini 1811, 118. Le terme est adapté en 1817: « Harpie », NDHN XIV, 241. — HARPIGNER, FEW IV, 388a : se harpigner 'se battre, se quereller ' 1659. Comme verbe actif, 1659 : « mais le 1eu Roy, [...] qui harpignoit tousjours le Cardinal, dit que...», Tallemant des Réaux, Historiettes, éd. A. Adam, Paris 1960, I, 307. — HASEAU 'dobule, poisson de rivière, Cyprinus dobula L.', FEW XVI, 176a: 'esp. de brême '1611. 1553: «cuius generis [celui de la brême] qui mediocri sunt magnitudine, Lutetiae Haseaux nuncupantur », Belon, op. cit. 317. En 1759, le DRUA II, 418b, donne « Hasele » comme allemand, « en Latin Hasela »; passage au français en 1821: « Hasèle (Ichthyol.), un des noms vulgaires du meunier, leuciscus dobula, que quelques auteurs latins ont nommé hasela », DSN XX, 509. — HAUTBOÏSTE, DDM, PR, GLLF: 1836. 1779: à Chiras, Perse, «il y-a un batiment étroit et élevé, sous lequel, à ce qu'on disoit, se placent les musiciens, comme les Tambours, les Tympanistes et les Hautboistes », C. Niebuhr, Voyage en Arabie, Amsterdam-Utrecht 1776-1780 (achevés d'imprimer : 1775 et 1779), II, 95. — HÉBÉTER 'rendre émoussé', FEW IV, 395b : ca. 1560. 1548 : « Feues hebetent lez sêns », Fayard, op. cit. VII, 37. — HÉBÉTUDE 'le fait d'être émoussé', FEW IV, 395: manque ce sens. 1548: l'ail agit sur les yeux, il « guerit leur hebetude causee d'humidité », Fayard, op. cit. VIII, 55. — HEC-TIQUE (FIÈVRE), FEW IV, 396a: forme mod. depuis Paré. 1548: les pourpiers « profitent autant que tout autre medicamant contre ardeurs mesmemant ên hectiques fieures », Fayard, op. cit. VI, 34. — HÉLIANTHÈME 'Helianthemum vulgare Gaertn.', PR: 1615; DDM: 1615, Daléchamps; GLLF: eliantheme 1694 — hélianthème 1732 — helianthemum 1902. Le traité de J. Daléchamps, dans la traduction de 1615 qu'en donna J. des Moulins, dit: « l'Helianthe ou Helianthemum, c'est à dire, fleur du Soleil » et « Helianthemum ou fleur du Soleil », Histoire générale des Plantes, Lyon, I, 755. 1698 : « Helianthemum [titre latin] En François, Heliantheme, Herbe d'or, Hysope des Garigues », N. Lémery, Traité universel des drogues simples, Paris, 347. — HÉLIOSCOPE 'qui se tourne vers le soleil (Bot.) ', FEW IV, 399a: 1845.

1548 : « Titimal surnommé helioscope nayst ez terralhs, & autour dez bourgs auec feulhes [...] se voltoyans comme le soleilh », Fayard, op. cit. VIII, 75. — HELLÉBORE, FEW IV, 399a : ellebre hap. XIIIe s. XIIIe s. : « li blans ellebre purge plus durement que ne fait li noirs », Le Livre des Simples Medecines, éd. P. Dorveaux, Paris 1913, 86; même forme, 4 et 182. XIIIe s.: « pernez sufonie et ellebre blanc », L'ornement des dames (ornatus milierum), éd. P. Ruelle, Bruxelles 1967, 48. — HELLÉBORIN, -INE, manque FEW IV, 399ab. 1626: « I'adiousteray aussi la description de mes pilules helleborines », Du Chesne, op. cit. 103. — HELMINTHE, GLLF: elmynthe 1538, helminthe 1828. Le mot est créé de nouveau et prend place dans une terminologie scientifique en 1806: « Nº 192. Ire. Famille. Intestinaux ou Helminthes », A. M. C. Duméril, Zoologie analytique, Paris, 303. — HÉMATOSE, Mat. II, 2, 122: 1633. Var. 1628: « la Diname du foye, procedant de la proprieté de ses principes ou substances, est de former le sang, que nous appellons *Emathose* », D. de Planis Campy, L'hydre morbifique exterminée par l'Hercule chimique, Paris, 7. — HÉMINE ' mesure de capacité', PR, DDM, GLLF: 1671. 1548: « semance d'asciron bue ên deux hemines d'idromiel profite contre ischie », Fayard, op. cit. VI, 33; « vne hemine de suc de sauge », VI, 89 ; etc. 1549 : du jus d'aluine, « en conuient prendre iusques a la quantité de dix hemines », Fousch lH. 1550 : il faut donner du jus de mauve « à ceux qui tombent du haut mal, la quantité d'vne hemine », [G. Guéroult], L'histoire des plantes mis en commentaires par Leonart Fuschs Lyon, 355a. Var. 1569: « Vne Emine tient six Cyathes », Les proprietez des simples, contenuz es six livres de Dioscoride, Paris, 273.

Raymond ARVEILLER.

Jacqueline Picoche, Le vocabulaire psychologique dans les Chroniques de Froissart, Paris, Klincksieck, 1976, 238 p. (Bibliothèque française et roman, publiée par le Centre de Philologie et de Littératures romanes de l'Université des Sciences humaines de Strasbourg sous la direction de Georges Straka. Série A: Manuels et études linguistiques).

Auteur de travaux consacrés au lexique français, Jacqueline Picoche compte aujourd'hui parmi les spécialistes éminents de la lexicologie. L'ouvrage qu'elle nous apporte maintenant sur les *Chroniques* de Froissart représente la première partie d'une œuvre de longue haleine qui comportera deux sinon trois autres volumes. Dans le plan d'ensemble qui clôt le livre, l'auteur annonce qu'après avoir terminé l'étude de la *Vie affective*, elle livrera au public la *Vie intellectuelle*, la *Vie morale* et enfin la *Vie active*.

L'entreprise est neuve, et jamais personne, avant J. P., n'avait tenté une étude des structures lexicologiques d'un texte médiéval; en effet, comme le signale R. L. Wagner, il faut tenir « compte des obstacles que l'ancien français oppose à une exacte délimitation des signes ... nombre de ceux-ci n'entretiennent pas les mêmes relations qu'en français moderne. » (Les Vocabulaires français, II, p. 45); mais en médiéviste chevronnée, J. P. a évité ces écueils, prenant

notamment la précaution de choisir un texte en prose, se tenant, d'autre part, à une synchronie rigoureuse, comme elle l'écrit dans son *Introduction* (pp. 8 et 12). Par ailleurs, la « lecture psychologique » à laquelle J. P. nous convie n'estelle pas dans l'esprit de Froissart ? « remarquable peintre d'hommes en action, qui sait donner à ses personnages une vie, un relief, une vraisemblance naturelle que pourraient lui envier, s'ils le lisaient, bien des romanciers modernes. » (p. 8).

Cette étude repose essentiellement sur l'édition Luce-Raynaud-Mirot publiée par la Société de l'Histoire de France à partir de 1869, et qui continue à paraître. C'est un bon outil de base, mais des vérifications sur manuscrits auraient été prudentes, en particulier pour certaines formes grammaticales, étant donné l'ancienneté des onze premiers tomes (1869-1899) et la précarité des éditions critiques au XIX^e siècle, cela, malgré les assurances données par J. P. dans son *Introduction* (p. 13). On doit cependant rendre hommage à l'énorme somme de travail représentée par le dépouillement de 2 971 pages de prose dans l'édition précitée.

Encadrés par une *Introduction* explicite sur les moyens et les buts de la recherche, et par un *Bilan provisoire* où l'auteur constate avec modestie les limites actuelles de son entreprise, quatre chapitres nourris sont distribués en deux parties: la première est une ouverture générale intitulée, *Les données fondamentales de l'expérience humaine* (chap. I, *L'homme dans le cours de l'histoire*; chap. II, *La personne*), la seconde entre dans le vif du sujet avec les deux premiers chapitres de la *Vie affective* (chap. III, *L'intensité affective*; chap. IV, *Les états instables et le changement dans la vie affective*) qui en comportera quatre.

Puisque la seconde partie de l'ouvrage est encore inachevée, notre examen portera sur la première, où J. P. a posé les données du problème; nous en décrirons l'organisation, le reste de l'étude étant architecturé selon les mêmes principes : il s'agit, en particulier, d'une alternance systématique qui assure la variété des développements et stimule l'intérêt d'une lecture suivie. C'est ainsi que le chap. I traite du vocabulaire qui concerne l'événement auquel s'oppose celui qui concerne la situation, puis viennent les mots du bonheur et ceux du malheur; ensuite, ceux des probabilités et du risque, d'où ceux du danger et, par opposition, de la sécurité; ces mots sont présentés en titres courants qui jalonnent le chapitre. La démarche de l'auteur est encore plus évidente au chap. II, fondé sur la grande opposition médiévale du cœur et du corps. Dans le groupe A, par exemple, celui du cœur, les titres courants marquent des étapes successives à l'aide de mots souvent empruntés à Froissart lui-même et traduits, en général, en français moderne : cœur, âme, esprit, corage... et de thèmes rassemblant le vocabulaire de l'humeur, du caractère, de l'auto-estimation (fait psychologique important aux yeux de J. P. qui le prolonge en citant et en commentant l'Apologue de l'oiseau orgueilleux, pp. 75-77); cette dernière recouvre chez Froissart des mots tels que l'outrecuidance, l'orgueil, la présomption, la grandeur, incipit de paragraphes, et s'achève sur l'humilité qui vient en titre courant. A partir de ces mots-vedettes, des illustrations puisées dans les Chroniques permettent de serrer de plus en plus étroitement le sens d'un

mot; ces citations sont de dimensions inégales, brèves s'il suffit, très longues si nécessaire, réunies dans les paragraphes susdits, eux-mêmes regroupés sous une rubrique commune. Ainsi, l'auto-estimation comporte diverses articulations: Le sujet a conscience de son infériorité, une juste conscience de sa valeur, une conscience exagérée de sa valeur... Cette troisième articulation, par exemple, coiffe huit paragraphes s'ouvrant respectivement par les mots : se glorifier, avec des citations ordonnées historiquement qui cernent la valeur spécifique de ce verbe chez Froissart, s'outrecuidier, être outrecuidié, outrecuidance, traités de la même manière, s'ahatir, une ahatie, où la polysémie du verbe (se vanter, être tout prêt à, entreprendre) est mise en évidence de même que celle du participe passé substantivé (« une action qui tend à manifester au dehors la supériorité du sujet dont elle est un mode d'expression en quelque sorte vital. », p. 67), l'orgueil, orgueilleux, s'enorgueillir, dont les facettes sont encore examinées à l'aide de citations éclairantes; puis l'on passe rapidement sur présomption et présomptueux, rares chez Froissart, et qui ne peuvent être différenciés de l'orgueil, pour airiver à grand et à grandeur, trait de caractère inhérent à ceux qui gouvernent. Au septième paragraphe, bobant et bobanceux sont voisins de l'orgueil et de ses manifestations extérieures. Enfin, le huitième paragraphe passe en revue trois mots rares, posnée, fumée, fumeux, dont la valeur apparaît à la lueur d'exemples forcément rares aussi : celui-ci, par la bouche des Anglais, condamne à coup sûr la vanité des Français : « Que cil François font maintenant de fumées et de posnées pour un mont de villains que il ont ruet jus!» (p. 70); nous dirions aujourd'hui qu'ils font du « battage » pour pas grand-chose! On voit, par ces détails, combien l'étude de J. P. est suggestive; au lieu de se refermer sur elle-même, en assénant une science sans prolongements, elle reste ouverte à la curiosité du lecteur soucieux d'approfondir certaines nuances.

La manipulation de l'ouvrage est des plus aisées grâce à un *Index* où sont répertoriés plus de quatre cents mots, sous trois cent cinquante entrées environ, qui montrent assez la richesse lexicale de l'écrivain et le persévérant labeur fourni par J. P. qui a dû méditer sur chacun de ces mots pour les commenter et les classer. Le système de références de l'index est celui des travaux structuralistes, adopté notamment par le C. N. R. S. Relevons, par exemple, l'entrée orgueil qui porte la numérotation II. A. 2.3.4.: II désigne le chap. La Personne, A, le groupe, La personne vue de l'intérieur, 2, le sous-groupe, l'autoestimation, 3, l'unité, Le sujet a une conscience exagérée de sa valeur, 4, la sous-unité, l'orgueil; le mot-vedette est ainsi caractérisé de proche en proche. Il convient de mentionner deux Sommaires (pp. 227-233) qui donnent également accès à l'étude.

Le volume est complété par une *Bibliographie* multiple : divisée en neuf sections, elle concerne non seulement les travaux afférents à la présente recherche, mais encore à tout le vocabulaire français, notamment psychologique (section VII). Elle se place donc dans une perspective diachronique qui ne s'accorde pas tout à fait avec la synchronie observée dans l'étude lexicologique; avouons tout de suite que nous aurions préféré ici une bibliographie orientée uniquement dans le sens de la recherche synchronique, sans préjudice

d'une plaquette autonome ou mieux d'un recueil de fiches pouvant être tenu à jour et donnant tous les titres utiles à la constitution d'une histoire du vocabulaire psychologique. En effet, cette bibliographie totale, arrêtée en mars 1975, mériterait déjà une révision. Voici quelques titres à verser au dossier de la lexicologie médiévale : (section IX, Morphologie lexicale), A. J. Holden, Ancien français tresoïr, « entendre bien », « entendre mal » ou autre chose ?, Romania, 97, 1976, pp. 107-115 (commentaire de F. Lecoy, pp. 115-117) et, toujours au sujet de tresoir, A propos du vers 220 du Boeve de Haumtone, Romania, 97, 1976, pp. 268-271; (section VIII, Glossaires... Index...), il conviendrait de rendre à Lucien Foulet ce qui lui appartient, Glossary of the first continuation (du Perceval), Philadelphie, 1955, sa date de publication; le Lexique de la langue de Villon par A. Burger, a fait l'objet d'une 2e éd. en 1974 ; il faudrait peut-être signaler l'entreprise gantoise de G. De Poerck, Textes et Traitement automatique concernant des œuvres médiévales (T Tr A), par exemple, Le Charroi de Nîmes, II, Concordance et Répertoire, 1970; il est indispensable de mentionner, à côté du Lexique des œuvres d'Adam de la Halle de G. Mayer, le compte rendu exhaustif et correctif de J. Bastin, Romania, 1941, pp. 383-397. Parmi les travaux consacrés à l'argot médiéval, les Ballades en Jargon de Villon, éd. et traduc. d'A. Lanly, Paris, 1971, comportent des notes lexicologiques intéressantes et un Index-Glossaire de 38 pp.; la Romania publie (98, 1977, pp. 65-79) un article de Paul Barrette, Les Ballades en Jargon de François Villon ou la poétique de la criminalité. L'argot est un « autre français » (Jacques Cellard) éminemment affectif à résonances psychologiques certaines; nous avons pu le mesurer dans l'élaboration de notre article, Argot et expressions argotiques dans Maistre Pierre Pathelin, Actes du XIIIe Congrès international de Linguistique et philologie romanes, Québec, 1976, pp. 691-696. La bibliographie de J. P. est une œuvre dans l'œuvre et son emploi entraînera des vocations; voilà pourquoi une mise à jour périodique de cette bibliographie du vocabulaire psychologique dont elle est l'initiatrice serait si précieuse.

Dans sa recherche, J. P. a su tirer parti des avertissements de R. L. Wagner, mais aussi des grands principes énoncés par G. Gougenheim dont elle cite l'idée directrice : déterminer le plus exactement possible le sens d'un mot chez un écrivain, par l'examen exhaustif des emplois et par « la confrontation de termes exprimant des concepts voisins » (p. 9) ; elle a, de plus, apporté sa science personnelle au service de son inventaire, et elle a mis sur pied une méthodologie simple et sûre dont on peut juger par le passage que nous avons donné en exemple traitant de l'auto-estimation. Les deux règles de synchronie et d'exhaustivité ont été observées avec exactitude; en outre, elle a élaboré, sans idée préconçue, ses chapitres dont la structure s'est imposée à elle tandis qu'elle cherchait « le classement le plus naturel et le plus simple » (p. 11). Comme nous l'avons constaté, elle a essentiellement procédé par contrastes, opposant le danger à la sécurité, le bonheur au malheur, l'orgueil à l'humilité... Contrastes et harmonie, voilà les qualités qui bannissent le péril que court une telle entreprise : avoir la monotonie d'un catalogue ; au contraire, nous découvrons une sorte de « glossaire raisonné », solidement construit grâce aux points de repère nombreux mais bien délimités que représentent les titres courants qui « accrochent » l'œil puis l'esprit. Par l'ampleur des dépouillements unie à l'effort de synthèse, heureusement accompagnés d'une écriture élégante à laquelle se joint une pointe d'humour, Jacqueline Picoche ouvre une voie originale qui nous permettra d'apprécier les *Chroniques* de Froissart sous un angle aussi insolite que fructueux.

Fabienne Gégou.

Lydia Undhagen, MORALE et les autres lexèmes formés sur le radical MORAL—étudiés dans des dictionnaires et dans des textes littéraires français de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Étude de sémantique structurale. Études Romanes de Lund, 25. G. W. K. Gleerup, Lund, 1975. I Vol. de 204 pages.

Mme Undhagen n'a pas été découragée par ces lignes (parmi d'autres) qu'elle a pu lire dans le petit livre de Georges Mounin, Clefs pour la Sémantique (p. 5): « Alors qu'en phonologie, en morphologie, en syntaxe il est possible de proposer des résultats discutables peut-être, mais systématiquement ordonnés..., en sémantique structurale il est impossible, à l'heure actuelle, d'exposer autre chose que des hypothèses contradictoires et des fragments de théories contestées. » Il est vrai que cette constatation s'applique à l'organisation du lexique dans son ensemble et de son contenu: les significations. C'est pourquoi M^{me} L. U. a choisi d'étudier un champ lexical très restreint et durant une période limitée. Dans ces conditions une analyse de type structural est plus facile à réaliser. L'époque choisie est la seconde partie du XVIIIe siècle qui a vu croître et se développer un grand nombre d'idées nouvelles qu'il a bien fallu exprimer par des mots (?). Parmi ces idées nouvelles les idées morales tiennent une grande place et le vocabulaire moral n'a pas fait l'objet de recherches aussi importantes que le vocabulaire poétique. « Notre ouvrage est donc à considérer comme une tentative d'application de méthodes linguistiques à l'étude du vocabulaire du xvIIIe siècle ». (p. 23).

Donc l'auteur parle de ce qu'elle appelle « une unité formelle » (p. 183), c'est-à-dire l'ensemble des principaux lexèmes qui ont en commun le radical MORAL—. Où a-t-elle pris ces lexèmes ? D'abord dans les dictionnaires les plus importants de l'époque : Académie (1740, 1778, 1802), Boyer (1780), Diderot (1751-1778), Féraud (1787-1788), Trévoux (1752), puis dans les manuels : Girard (Synonymes, 1769), Prévost (Manuel lexique, 1755), les dictionnaires néologiques de Guyot-Desfontaines (1756) et de Mercier (1801), enfin dans des textes littéraires et philosophiques, dans des mémoires et des lettres. Des textes M^{me} L. U. a tiré un corpus, voulu homogène, de 13 009 pages, qui va de Voltaire, Rousseau et Diderot jusqu'à Coyer, Duclos et M^{me} d'Epinay. Trente et une œuvres ont été dépouillées : ce n'est déjà pas mal et suffisant, semble-t-il, pour offrir un corpus représentatif. Ainsi l'auteur arrivet-elle à rassembler 34 lexèmes au centre desquels on trouve le lexème Morale, avec ses différentes valeurs (il y en a cinq) établies d'après les définitions des dictionnaires.

La méthode suivant laquelle ces lexèmes sont traités est inspirée, pour une part, de Bernard Pottier, et pour une autre part, de Jean Dubois (dans sa thèse). A B. Pottier, M^{me} L. U. a emprunté le principe de l'analyse sémique. Elle fait remarquer, justement d'ailleurs, qu'elle est la première à l'appliquer à des noms abstraits et appartenant de plus au vocabulaire d'une époque passée. ce qui entraîne l'imposssibilité d'en appeler à des témoins. L'analyse sémique s'attache à découvrir les éléments constitutifs — traits sémantiques ou sèmes — de la signification. Aux traits pertinents du sens lexical (désignés ici par la lettre s) s'ajoutent les sèmes relationnels (ici r) qui ne semblent pas correspondre aux traits minimaux de la signification des grammèmes (cf. p. 24 n. 62), les sèmes virtuels (ici sv) relevant de la connotation, variables (Pottier) ou non (Larochette) et les sèmes de catégorisation grammaticale (substantivité, adjectivité, verbalité, adverbialité, notés ici g). Ces différents sèmes sont dégagés des définitions telles qu'elles sont données par les dictionnaires, et pour les lexèmes qui ne figurent pas dans les dictionnaires de l'analyse de leurs occurrences dans les textes littéraires. Chaque unité se trouve ainsi pourvue de son sémème. La procédure d'établissement des identités et des oppositions dans le système lexical est empruntée à Jean Dubois. A cette fin sont utilisées les marques formelles, les commutations et l'analyse du contexte : oppositions et identités « fournissent des instruments de travail valables et efficaces pour l'analyse linguistique formelle de la structure sémantique. » (p. 21).

Quels sont les résultats obtenus par cette méthode? L'auteur peut montrer que l'ensemble des sèmes qui constituent les lexèmes formés sur le radical moral — comprend 23 sèmes «lexicaux», 7 sèmes relationnels, 4 sèmes de catégorisation grammaticale et 2 sèmes virtuels. Dans un tableau très clair elle donne la répartition des sèmes dans l'ensemble étudié, regroupant et résumant ainsi les analyses conduites dans les pages précédentes. Il est aisé de voir que les sémèmes des 34 lexèmes relevés comportent de deux à quatorze sèmes. Enfin l'auteur peut répartir ces 34 lexèmes en cinq groupes d'importance inégale — selon les archisémèmes et les archisèmes qu'ils possèdent en commun. Vingt lexèmes ont en commun un archisémème (entendu au sens de « noyau sémique ») constitué par les sèmes s2, s3, s4, s5, s6, sept, un archisémème constitué par les sèmes s5, s6, deux, un archisémème constitué par les sèmes s_{10} , s_{11} . « Ces deux lexèmes semblent appartenir à un autre champ sémantique [il s'agit de moral III, adjectif, et de moralement II] celui de la « connaissance immédiate ». Quatre lexèmes se groupent autour de l'archisème s₂, enfin un seul — moral V, adjectif — possède le sème₁₂. L'auteur constate donc que « l'analyse sémique a montré qu'il existe une structure du contenu. »

L'application de la méthode inspirée par Jean Dubois permet de « dégager la structuration paradigmatique de ce groupe de lexèmes, en déterminant pour chacun d'entre eux, les identités et les oppositions. » Si cette procédure conduit à des résultats non négligeables mais modestes dans la partie consacrée à l'étude sur les articles de dictionnaires (il s'agit de synonymes ou de paraphrases et d'antonymes), en revanche, dans l'étude sur les lexèmes relevés dans les textes dépouillés, les résultats sont d'une grande richesse et d'un

profond intérêt. Bénéficiant des travaux antérieurs (de G. Matoré, B. Quémada et même A. G. Greimas, dans sa thèse) notre auteur introduit le champ lexical considéré dans son contexte culturel. Elle constate un rapport étroit entre les notions de morale et de nature dans la pensée du xviiie siècle. Or le concept de nature, fondamental à l'époque, s'enrichit au cours du siècle : en 1694 le Dictionnaire de l'Académie donne sept acceptions du mot, il en donne treize en 1740! De son côté, la morale est « également liée à la raison, au cœur, au sentiment, à l'instinct naturel, à l'intérêt, au plaisir, au bonheur, à l'utilité sociale, ce qui est confirmé par l'analyse linguistique». Ainsi, par exemple morale, au sens de « doctrine des mœurs », ou « science des mœurs » est identité de politique et de religion, mais aussi de nature, de droit naturel, de raison, de vertu, de bonheur. En partant de ce principe Mme L. U. donne pour chaque lexème relevé dans les textes, le réseau des identités et celui des oppositions. Les mêmes mots peuvent d'ailleurs être des identités ou des oppositions suivant la nature du ou des sèmes qu'ils comportent. Ainsi une très grande partie du vocabulaire des idées morales au xviiie siècle est décrite en forme de constellations.

« Nous avons également essayé de dégager la structure syntagmatique de chaque unité. » Pour les noms sont examinés les syntagmes nominaux où entre chaque lexème, les verbes dont il peut être sujet ou complément d'objet, les épithètes, les syntagmes prépositionnels et les propositions relatives appositives qui l'accompagnent (i. e. les « déterminants » cf. p. 87 n. 45). « En ce qui concerne les adjectifs nous avons examiné s'ils peuvent se joindre à des noms animés ou non animés, s'ils sont gradables ou non. Quant aux verbes nous avons étudié s'ils ont un sujet animé ou non animé. En ce qui concerne les adverbes, finalement, nous avons étudié dans quel type de phrase ils entrent » (p. 185). Cette revue permet de constater les rapports syntagmatiques les plus fréquents et de tirer des conclusions intéressantes (voir p. 123 et 138).

Enfin, l'auteur compare le nombre de lexèmes fourni par les dictionnaires à celui qu'elle a relevé dans les textes. Certains (six au total) ne figurent pas dans les derniers alors qu'ils apparaissent dans les premiers. Inversement dix lexèmes utilisés par les écrivains ne sont pas dans les dictionnaires. Ces remarques apportent des précisions utiles sur la nature de l'usage.

Cette étude est conduite avec beaucoup d'habileté au moyen d'une méthode rigoureuse. Malgré la nécessité qui a contraint M^{me} L. U. de se limiter à une partie restreinte du lexique, à savoir « les mots formés sur le radical MORAL — et le réseau de leurs rapports avec d'autres unités de ce champ lexical », on constate qu'elle a bien atteint son but : « étudier le vocabulaire moral de la dernière moitié du XVIII^e siècle ». On peut la féliciter de cet excellent travail assez neuf par certains côtés, et souhaiter, comme elle le dit elle-même, que d'autres travaux viennent compléter le sien.

Jean Bourguignon.

André Goose, La Néologie française aujourd'hui. Paris, Conseil international de la langue française, 1975. I vol. de 73 pages.

Ce n'est pas un traité de néologie que nous présente M. A. Goose dans ce petit volume, mais un rapport sur les procédés de formation néologique actuellement vivants en français. En effet, le lecteur n'y trouvera pas d'exposé théorique sur la question. Le mot néologie désigne ici à la fois, semble-t-il, l'ensemble des processus de formation des mots nouveaux et le mouvement de renouvellement du lexique. L'auteur a dépouillé de façon systématique le Dictionnaire des mots nouveaux de Pierre Gilbert. Ce dictionnaire, indique M. A. Goose dans l'Avant-Propos, « relève les innovations lexicales — je n'ose dire les enrichissements — que le français a connues depuis vingt ans. » (On appréciera la restriction!). La durée admise paraîtra peut-être un peu longue : un mot entré dans la langue en 1950 est-il senti en 1970 encore comme un néologisme? Néanmoins on peut parfaitement admettre que M. A. Goose reste sur le plan de la synchronie (d'une synchronie dynamique, selon l'expression de L. Guilbert), ainsi que le souligne le « aujourd'hui » du titre.

Le classement des mots relevés dans l'ouvrage de P. Gilbert s'inspire d'une conception traditionnelle du néologisme et il est présenté de la manière la plus simple en même temps que la plus claire. L'auteur étudie d'abord le procédé de la dérivation, dans lequel il range la suffixation et la préfixation. Le premier point est longuement traité et donne lieu à toute une série d'observations extrêmement intéressantes sur le nombre des suffixes, la concurrence entre eux, leur longueur, sur la manière dont se manifeste la dérivation française. Pour préciser cet aspect, l'auteur se livre à un examen serré des bases auxquelles s'attache le suffixe. Le second point est traité plus rapidement. La préfixation semble avoir moins de vitalité.

Ensuite nous passons au procédé de la composition — qui repose en fait sur un même principe syntaxique que les procédures d'affixation. Ici sont mentionnés: I. les composés indigènes (les synthèmes d'André Martinet) qui peuvent se ranger en cinq catégories différentes selon la nature des composants. 2. les syntagmes en voie de figement. Ils sont très divers, mais ne relèvent-ils pas davantage du néologisme sémantique que du néologisme syntaxique? 3. la composition savante: « synthèmes dont un élément au moins n'appartient pas au vocabulaire français, mais est pris au latin ou au grec. » Tous les cas possibles sont finement analysés. 4. les procédés particuliers: composés par coordination et subordination, les composés par abrègement.

Le troisième paragraphe est consacré aux néologismes par emprunt. La langue donneuse est surtout l'anglais, et l'on sait les protestations qui se sont élevées contre la manie de l'anglicisme. Tout en répertoriant les diverses catégories d'emprunts à l'anglais, M. A. Goose fait des remarques intéressantes : « Les promoteurs des anglicismes, écrit-il, trouvant les termes français ou usés ou trop chargés de sens ou moins nobles proposent des termes anglais considérés comme neufs, vierges, univoques, plus nets qu'une paraphrase. » De plus la mode comme la publicité s'en mêlent! L'anglais permet de pallier certaines

insuffisances de la dérivation française. Ceux qui partent en guerre contre les anglicismes devraient commencer par rechercher les causes de leur succès. Il n'en reste pas moins qu'il convient d'examiner attentivement en quoi les mots anglais peuvent gêner la communication : ce que M. A. Goose fait avec pertinence, et il précise l'attitude qu'il convient d'adopter en face de cette invasion. Les autres emprunts tiennent une place beaucoup plus restreinte (emprunts aux langues modernes, aux langues anciennes, aux variétés régionales du français, auxquels il faut ajouter la résurgence des mots archaïques, le recours à un terme disparu de l'usage pour traduire un phénomène nouveau).

Enfin, le dernier paragraphe rassemble les autres procédés: 1. les mots nouveaux: l'onomatopée et la création ex nihilo, qui représentent peu de choses.

2. l'abrègement de mots, qui évite les mots composés de formation savante souvent trop longs, l'abrègement de locutions, qui a également pour cause une trop grande longueur, enfin les sigles: la siglaison, si à la mode, est une forme particulière de la dérivation syntagmatique. 3. les emplois nouveaux. 4. les sens nouveaux: ce sont là des formes du néologisme sémantique, surtout quand il s'agit de métaphores, de synecdocques ou de métonymies. Les conclusions sont sages et équilibrées. « La néologie est à la fois un bien et un mal »

En somme un petit livre qui comble une lacune Nous n'avions pas une telle typologie des néologismes au plan synchronique Comme le souligne fort justement M. Ch. Muller « elle (cette typologie) sera utile non seulement à l'observateur du langage, mais aux commissions chargées, dans divers organismes, de proposer des termes acceptables pour les concepts neufs, ou d'apprécier les créations observées dans les publications techniques. »

Jean Bourguignon.

Dieter Messner, Essai de Lexicochronologie française. Salzbourg 1975. I vol. de 108 pages.

Auteur d'un Dictionnaire chronologique des langues ibéroromanes, M. D. Messner a constitué un corpus de près de 14 000 mots destiné à servir de base pour faire des comparaisons avec le matériel hispanique et intégré au quatrième volume de l'ouvrage sous la dénomination Répertoire chronologique des mots français. Ce corpus sert de point de départ à cet Essai de lexicochronologie française qui présente « quelques résultats tirés [du] matériel stocké sur cartes perforées ». Il s'agit en somme d'éclairer les principales tendances de l'évolution lexicale française. Ces résultats sont présentés sous forme de listes balayant près de onze siècles de notre histoire, et de figures étalant en graphiques le contenu des listes. Suivant l'aspect lexical examiné la structure des listes et des graphiques revêt des formes différentes : le plus souvent sont notées par siècle les valeurs absolue, relative et cumulée, et parfois s'opère une distinction entre substantifs, adjectifs et verbes qui sont toujours livrés en pourcentage. Remarquable est l'étude du spectre étymologique : l'auteur y distingue et présente quarante-deux sources. La description de quelques procédés

de formation de mots ne manque pas d'intérêt. Il s'agit de la dérivation et de la composition. Le premier de ces deux procédés est assez longuement développé : noms dérivés soit de noms, soit d'adjectifs, soit de verbes, adjectifs dérivés de noms ou de verbes, verbes dérivés de noms ou d'adjectifs.

A la fin du volume, l'auteur a réuni quelques précisions sur les décennies. Chaque siècle est divisé par périodes de dix ans. Sur chacune des listes ainsi constituées sont portées toutes les indications recueillies antérieurement à savoir le nombre des néologismes, leur valeur en pourcentage dans la décennie considérée. Les colonnes verticales représentent les valeurs absolues et relatives pour chaque décennie (le nombre et le pourcentage des noms, des adjectifs et des verbes). Au bas de ces colonnes — il y en a vingt-six en tout — on trouve les étymologies. C'est un instrument assez nouveau, très perfectionné qui ne manquera pas de susciter les réactions souhaitées par son créateur : « des recherches semblables portant ou bien sur une analyse analogue d'un corpus moderne, ou bien sur l'œuvre d'un auteur ancien pour y découvrir le pourcentage des étymologies et des parties du discours. » Les datations et les étymologies étant empruntées au Petit Robert, M. D. Messner déclare : « A l'heure actuelle, il est peut-être trop tôt pour parler de lexicochronologie et on devrait se contenter de parler plutôt d'une analyse partielle du Petit Robert ». Modestie tout à fait louable de la part d'un savant.

Jean Bourguignon.

ÉTUDES.

Georges Maurand, Phonétique et phonologie du parler occitan d'Ambialet (Tarn), Thèse de Doctorat d'État présentée en 1971 devant l'Université de Toulouse-Le-Mirail, édité pour le compte de l'Auteur par le Cercle Occitan du Lycée de Villeneuve-sur-Lot, 1974, distribué par l'Association des Publications de l'Université de Toulouse-Le-Mirail, 332 pages.

D'où vient que les monographies phonologiques restent si rares en galloroman? C'est un phénomène que, sans doute, bien des contingences générales peuvent expliquer; il n'en demeure pas moins qu'on peut s'étonner de ne pas disposer plus facilement d'une simple esquisse pour un parler occitan que pour une langue de Côte-d'Ivoire. Toute nouvelle venue est donc la bienvenue, surtout lorsque la description en question dépasse de loin le cadre de la simple esquisse, et c'est le cas du travail de G. M. La seule étude préexistante à lui demeurer comparable, dans le domaine occitan, est celle de M. Calvet sur St-Victor-en-Vivarais.

S'il fallait situer cette monographie dans l'espace typologique des descriptions phonologiques contemporaines, nous dirions que G. M. s'est défini luimême par quelques choix actuellement fondamentaux.

Une phonologie phonétique ? — G. M. dépasse résolument le stade des simples correspondances auditivo-articulatoires, qui est celui de la monographie pilote de Martinet-sur-Hauteville, et se munit de descriptions acoustiques. Une cin-

quantaine de sonagrammes (sur 100, et non « 40 », p. 21), une quinzaine d'oscillogrammes (sur 40, ibid.; une base de temps trop lente donne des tracés insuffisamment étalés ; présence parfois de 50 Hz parasite) sont publiés ; les courbes de Fo (pp. 276-277; calculées à partir du 10º harmonique) comme les courbes d'intensité (pp. 236, 242 et annexe) étant présentées sans doute à titre simplement qualitatif, puisque sans échelles. Les sonagrammes réalisés permettent à G. M. d'établir le triangle vocalique dans l'espace des deux premiers formants. Ce mode de représentation est fort illustratif, soit ; mais on ne doit pas oublier que, puisque chaque point ne représente qu'une moyenne, pour un contexte donné, un locuteur donné, etc. (p. 64), c'est bien l'écart-type, en un mot la dispersion, qui nous intéresse. Pour $\ell \sim \ell$, par exemple, les travaux sur le français montrent un tel chevauchement qu'il n'est pas envisageable de les discriminer statistiquement sur la base des seuls F1 et F2; qu'en est-il en occitan d'Ambialet, où l'opposition, contrairement au franç. stand., fonctionne mieux en position couverte qu'à la finale (pp. 40-42)? G. M. nous propose aussi des schémas obtenus par la méthode physiologique la plus facile à mettre en œuvre sur le terrain : la palatographie directe. Là encore, il aurait été sans doute indiqué, sans dépasser même le simple cadre des observations qualitatives, de fournir plus d'un seul exemple pour l'examen de réalisations comme ϵ ou n. Dans ces deux derniers cas, la publication de linguagrammes (auxquels il est fait allusion p. 21) aurait pu montrer clairement le jeu de l'apex, puisque c'est de cela qu'il s'agit (pp. 95, 98, 117, 126 et 156). Ajoutons une tomographie présentée (p. 102) pour observer un k implosif désoccludé (?), et nous aurons fait le tour de la documentation physiologique sur laquelle s'appuie ce travail. Une phonologie articulatoire et/ou acoustique? — Les mentalités sont ainsi braquées qu'on passerait vite pour jakobsonien simplement à utiliser des traits acoustiques... Ce n'est pas le cas de G. M.: non exclusivement binariste (p. 68), son analyse phonologique ne retient pas davantage les données accoustiques obtenues. Ainsi qu'il le dit lui-même, l'analyse acoustique n'est là que pour « complèter et préciser — mais non pas corriger » la description auditive et articulatoire (p. 21). Chaque phonème est donc uniquement défini en termes articulatoires (ou auditifs : sifflante, chuintante). Ceci ne pose guère de problèmes d'équivalence acoustique pour les voyelles; par contre, il n'en va pas de même pour les consonnes. Lorsque G. M. reprend, par exemple (p. 78), le raisonnement logique par implication fait par Martinet pour définir l'opposition $p \sim t$, et qui aboutit à donner la pertinence au trait de lieu au préjudice du mode, il ne nous dit pas pour autant sur quoi repose acoustiquement la distinction bilabial/labiodental dans $[p \sim f]$. Qu'il s'agisse de matité/stridence, tel que ce trait est défini par Jakobson & al., ou d'une légère différence de F2 d'après Ladefoged (1964), encore reste-t-il à savoir comment peuvent y réagir des sujets ambialétois occitanophones. Il n'est en effet pas hors de propos — si l'on veut que le dégagement de la pertinence phonologique ne se réduise pas à un simple jeu logique — de se demander comment ces derniers percevraient une sourde occlusive labiodentale ou constrictive bilabiale. Il n'est heureusement pas nécessaire de mener une expérimentation coûteuse ou d'aller chercher ses stimuli dans une langue africaine comme l'ewe, puisque l'examen des variantes (lequel — c'est une des qualités principales de ce travail — est toujours minutieusement détaillé) nous livre des réalisations bilabiales de f (p. 88), au moins devant w. De tels exemples ne visent qu'à montrer quelles peuvent être actuellement les limites d'une phonologie qui ne reposerait que sur les résultats de l'analyse phonétique, oubliant que ces résultats sont simplement des hypothèses en instance d'une future expérimentation psycho-phonétique.

Une phonologie morphologique? — Il ne s'agit évidemment pas de se demander à ce propos, si la monographie d'Ambialet comporte un véritable volet morphonologique — il faudrait pour cela en posséder déjà une morphologie — mais simplement d'estimer dans quelle mesure le traitement de quelques problèmes peut bénéficier d'un tel arrière-plan. Le refus, par exemple, de traiter diphonématiquement les réalisations de la nasale palatale (qui, rappelons-le, n'est pas opposable à la séquence ny, elle-même toujours réalisée n), sur la base de l'analogie avec le refus d'interpréter les nasales du français comme VN (ou $\widetilde{V}N$), est tout à fait symptomatique de ce que Chomsky (1962) a baptisé le « principe de linéarité » chez ses prédécesseurs. En s'interdisant le phénomène de l'amalgame pour passer du niveau phonologique au niveau phonétique, G. M. se montre plus rigoureux que Martinet qui, rencontrant la même situation à Hauteville, ne nous laissait pas sur une franche décision. Par contre G. M. opère une transgression d'un autre principe, habituellement beaucoup plus respecté, celui du « non complet chevauchement », qui interdit d'interpréter deux réalisations phonétiquement « identiques » dans le même contexte, comme représentant deux phonèmes différents. Il est vrai que c'est à propos du difficile problème des géminées produit d'implosives, p. ex. : ròk « rocher »/ròp pla... « rocher bien... », bòe « tu veux »/bòp pa « ... pas », comme kòp « coup »/kòp pla... « coup bien... »; ou encore, en position médiale : éttàró « hectare », ékkàró « échelle », etc. Pour ce dernier item, comme pour les trois premiers, G. M. parlera de « géminée phonétique » (p. 219), alors que, dans le cas de éttàró, il s'agit, selon lui, de « géminée phonologique » (ibid.) ou « phonologisée » (p. 122). Celles-là sont dites phonétiques « parce que le premier élément, bien qu'assimilé phonétiquement au second, continue à réaliser le phonème primitif » (p. 219, id. p. 123); ce qui permet de les interpréter ainsi phonologiquement, c'est le « polymorphisme kk/ kk et pp/ pp et [...] la valeur que leur attribuent les sujets parlants eux-mêmes » (p. 122). En revanche, « les signifiants du type : dicàtté « samedi » comportement une géminée stable, perçue comme telle par les sujets parlants » (ibid.) Une telle distinction, que ne renierait pas un phonologue transformationiste, s'accomode pourtant mal du refus d'attribuer un statut phonologique aux consonnes latentes énoncé, p. 154, à propos des nasales : kar et karn seraient ainsi deux allomorphes de «chair» ne s'expliquant pas par deux allophones de /N/. G. M. utilise l'archiphonème, mais il se refuse — à propos des voyelles — à « interpréter le système réduit en le dérivant du système plein par un jeu de neutralisations » (p. 68). De même la neutralisation en finale de $b \sim w$, au profit de ce dernier, ne l'amène pas pour autant à poser automatiquement que toute réalisation w en finale représente l'archiphonème (p. 86). Dans ces deux cas, l'argument de « réalisme » qui est invoqué nous semblerait mieux défendable sur un autre soubassement théorique.

Mais la monographie de G. M. se définit aussi, et peut-être davantage, par les secteurs de la recherche phonologique qui s'y retrouvent. Elle présente en premier l'originalité de donner un développement, peu commun dans le genre, à la phonologie combinatoire (dans la syllabe, pp. 220-235; le mot, pp. 245-254; la phrase, pp. 265-269): les phonèmes consonantiques sont ainsi définis en traits distributionnels (p. 227). Les faits prosodiques ont bénéficié d'une rare attention: l'accent (pp. 236-245 et 270-274), les procédés démarcatifs (pp. 254-264) et surtout l'intonation (pp. 275-281), pour une fois, ne sont pas simplement évoqués. Ces autres champs d'investigation que sont actuellement l'ethno- et la socio-phonétique, cette dernière représentée ici par les réponses à deux questionnaires visant à tester respectivement la compétence dialectale et le fonctionnement diglossique (pp. 15-16), ont été plus amplement exploités par G. M. dans un travail ultérieur (com. congrès Montélimar, 1975). Cette description est évidemment synchronique; hormis la charte d'Ambialet (XIVe s.) republiée par l'auteur (pp. 6-10), les textes dont nous disposons sont des extraits d'enregistrements contemporains donnés en transcription phonologique (pp. 283-286). Quant à savoir quelle place G. M. donne à la «topo-phonétique», on peut se demander, pour commencer, ce qui nous apparaît de celle-ci au niveau microdialectologique. La situation dia-lectale semble bien être rebelle à toute spatialisation dans la commune d'Ambialet (ex., p. 105; et pourtant, sur 12 × 7 km, plus de 1 000 hab.). Il semble qu'il y ait, à tout prendre, plus à dire sur les aspects bio-phonétiques des informateurs : mais les classes d'âge ne ramènent jamais qu'à « la diachronie dans la synchronie », comme dit G. M. Cette absence d'une possibilité de microgéolinguistique serait-elle à attribuer à la plus faible diversification de l'espace occitan, comparée à celle de son voisin francoprovençal, dont nous avons l'expérience?

Cette question nous amène à nous interroger brièvement sur la place que peut occuper Ambialet dans l'espace phonologique gallo-roman. Il va de soi que la comparaison des descriptions actuellement disponibles ne doit pas se fonder uniquement sur les résultats que présentent les tableaux, qui ne sont que de commodes résumés. Ainsi, le fait qu'Ambialet n'affiche qu'un seul phonème r ne doit pas nous cacher l'équivalence typologique plus fondamentale qu'il entretient avec les parlers qui ont préservé une opposition de vibrantes, que celle-ci soit de la forme $r \sim rr$, $r \sim \bar{r}$ ou $r \sim R$. Il semble évident aussi que, si l'on avait à ordonner les distances phonologiques séparant plusieurs parlers sur la pertinence d'une opposition comme $n \sim y$, le parler A : $n \sim y$, *ny serait plus proche de B: $n \sim ny$, *y ou de C: $n \sim y$, ny que de D: $n \sim y \sim ny$. Ainsi, à notre connaissance, est-il remarquable qu'aucune description phonologique provençale et même francoprovençale n'ait encore rencontré la pertinence de $y \sim ny$. En nous limitant à une comparaison sommaire des systèmes vocaliques oraux (hors diphtongues), le parler d'Ambialet présente une situation i, é, è, a, ü, u, o qui va se retrouvant du gascon (la majorité des systèmes d'après Séguy, 1962, récemment confirmé dans le Comminges par Philips, 1975) au provençal alpin du Var (Baylon, 1969) et jusqu'au « sud-drômois » (Bouvier, 1976). C'est celle encore qu'on peut rencontrer dans le Val de Suse (Falco, 1974) et, à peu de choses près, le système décrit pour le parler francoprovençal valdôtain de Cogne (Fassò, 1974; ajouter seulement \ddot{o} , $\acute{o} \sim \grave{o}$ étant peu fonctionnelle). Par opposition, le nord-occitan de St-Victor-en-Vivarais et les parlers francoprovençaux (Drôme-Nord, Bouvier 1976; Vaux-en-Bugey, Reinheimer 1968; Hauteville; Bagnes en Valais, Bjerrome 1957, p. ex.) connaissent en sus des oppositions de type essentiellement quantitatif, ou qui se sont maintenues en enrichissant qualitativement les systèmes vocaliques. D'autres descriptions ou d'autres sondages viendront-ils amender de beaucoup cette image de la situation phonologique dans les parlers du sud de la France?

Quoi qu'il en soit, il est à souhaiter que cette monographie fasse école pour que puisse être établi, comme le souhaite G. M., « le diasystème phonologique du languedocien tout entier et d'ensembles linguistiques plus vastes », sur des bases comparables à celles qui ont fait le succès des atlantographes dans tant d'autres domaines que la phonologie.

C. ABRY.

Jean-Claude Bouvier, Les parlers provençaux de la Drôme. Études de géographie phonétique, Paris, Klincksieck, 1976, 609 pages.

Le volume que vient de publier M. B. est le dernier de la lignée déjà fort longue des études de géographie phonétique consacrées à une partie de la Gallo-romania. Le domaine étudié constitue une unité administrative récente puisqu'il est formé par un département. C'est une région géographiquement diversifiée car à la plaine rhodanienne de l'ouest succèdent les massifs alpins du Vercors, du Diois et des Baronnies. Ce manque d'unité se retrouve au niveau linguistique; on sait en effet, depuis l'ALF, que le département de la Drôme est traversé par la limite entre le francoprovençal et l'occitan (la partie francoprovençale comprenant l'extrémité nord du département représentée par le point 920) et par un certain nombre d'isoglosses qui donnent au nord-occitan de l'est un caractère bien particulier. L'étude de M. B. qui est basée sur un réseau d'enquête de 113 points, donc 14 fois plus dense que celui de l'ALF qui ne compte que 8 points, permet de donner aux différentes isoglosses un tracé extrêmement précis, assignant aux différents traitements des aires bien délimitées.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude du consonantisme, la seconde à celle du vocalisme. Le premier chapitre est un des plus importants car il est consacré au trait phonétique dont on se sert pour classer et délimiter les parlers nord-occitans : la palatalisation de K et G devant A. L'enquête de M. B. permet de constater qu'une petite partie du sud du département, la région de Suze-la-Rousse, ne connaît pas la palatalisation. Elle fixe avec précision les isoglosses délimitant les différents niveaux de la palatalisation : $t\epsilon$ et dj dans la partie méridionale, ts et dz dans la partie centrale et enfin ϵ et j dans la partie la plus septentrionale. La palatalisation en ϵ et j peut paraître étrange dans une aire aussi méridionale, mais M. B. prend soin de démontrer que l'aire ϵ , j n'est qu'une bordure de cette poche de francisation qui, depuis Roanne

jusqu'au sud de l'Isère, c'est-à-dire le long de la limite qui sépare le franco-provençal de l'occitan, constitue une déchirure dans l'aire K > ts ou \mathfrak{s} , G > dz ou \mathfrak{s} . M. B. signale cependant que ces isoglosses ne sont pas valables pour l'ensemble des cas puisqu'il existe un certain nombre de mots qui échappent au traitement phonétique ordinaire. Il cite des exemple où K initial est resté k dans des aires où la règle phonétique usuelle est la palatalisation. Il cite même un cas de double traitement pour le même mot, dans un même patois : c'est tsabro « chèvre-animal » kabro « chèvre-instrument ». Il apporte des explications à tous les cas qui s'éloignent de la règle générale : emprunt lorsqu'il s'agit de termes susceptibles de voyager, besoin d'expressivité (cas notamment des onomatopées) car k est plus expressif que $t\varepsilon$.

Le chapitre consacré aux palatalisations consonantiques modernes met en évidence l'originalité du nord de la Drôme puisque celui-ci, contrairement au reste du département, connaît la palatalisation de k et g devant y et les voyelles les plus antérieures i et u, et celle de l dans les groupes kl et gl. L'originalité du nord se manifeste encore dans le traitement du groupe CT intervocalique puisque, dans cette partie, le y issu du C a formé diphtongue avec la voyelle précédente (diphtongue qui a pu se réduire par la suite ex. FACTA > fèto), alors que dans le reste du département il s'est combiné avec le t (le résultat actuel est ts ex. FACTA > fatso).

L'étude des occlusives intervocaliques permet de constater que la Drôme est traversée, d'ouest en est, par toutes les isoglosses qui séparent le traitement occitan (sonorisation) du traitement commun au francoprovençal et à la partie contiguë du nord-occitan (passage à la constrictive ou effacement). Les cartes de M. B. montrent les différentes isoglosses s'échelonnant du nord au sud ; les plus septentrionales sont celles de K suivi de voyelle vélaire et des groupes TR et DR, les plus méridionales celles de T et D. Grâce à la densité de son réseau d'enquête et au nombre de ses exemples, M. Bouvier prouve que le traitement varie non seulement d'une occlusive à l'autre mais qu'il varie aussi pour la même occlusive selon l'entourage phonétique. Ainsi pour T intervocalique, l'auteur a dû tracer quatre isoglosses secondaires dont certaines sont très éloignées de l'isoglosse principale.

Dans l'étude du S, M. B. montre que l'isoglosse qui représente le traitement de S placé devant occlusive sourde est en mouvement du sud vers le nord car le traitement du sud (maintien du s) est senti plus expressif que celui du nord (affaiblissement ou amuïssement). L'isoglosse S + ts (< K) (ex. Musca, scala) a un tracé bien différent de celui de S + P, T, K, de sorte que seul le sud-est du département a échappé à tout affaiblissement de S placé devant occlusive sourde.

Le chapitre consacré au traitement de L révèle encore la diversité de la Drôme : l'aire de vocalisation du L final remonte beaucoup plus au nord que celle de LL ; l'évolution L intervocalique > r ne touche que le Diois et l'est des Baronnies.

L'étude des occlusives et du Sen position finale permet de tracer des isoglosses qui séparent l'extrémité est du département qui a conservé ces consonnes, du reste du département qui les a perdues.

L'étude du vocalisme est moins riche que celle du consonantisme, bien que M. B. ait traité cette partie avec autant de sérieux et de précision que la précédente. La raison en est que, dans le vocalisme, le département de la Drôme présente assez peu de particularités et de divisions. En effet, en dehors des points les plus septentrionaux qui se rattachent au francoprovençal, le reste du domaine reste uni dans la plupart des traitements qui caractérisent le vocalisme nord-provençal. Les diphtongues latines ou romanes se sont maintenues. Il n'y a pas eu de diphtongaison spontanée des voyelles latines ouvertes ou fermées. Seuls, è et o ont connu une diphtongaison, mais celle-ci a été conditionnée par la présence d'un élément vélaire ou palatal. o a cependant connu une diphtongaison récente en wo dans la plus grande partie du département, mais cette diphtongaison est courante dans le nord-occitan. Malgré cette unité, la cartographie se révèle intéressante, car elle donne une représentation géographique très utile des dérivés de ces différents types de diphtongaison.

Le chapitre consacré à la nasalisation montre à nouveau la diversité du domaine, car M. B. démontre que le traitement de la nasale finale varie selon la nature de la voyelle précédente. Ainsi, par exemple, bonu a donné $b\tilde{o}$ ou $bw\tilde{a}$ dans l'ensemble du département, alors que granu est représenté par gra dans une grande partie.

Le regroupement des différentes isoglosses a conduit l'auteur à diviser le département de la Drôme en différentes zones. L'extrémité est (quelques points) se rattache au nord-provençal alpin (appelé aussi gavot) qui se caractérise principalement par la conservation des occlusives finales, du ts final et du s désinentiel. Le reste du département est divisé, par des faisceaux d'isoglosses, en quatre groupes qui s'échelonnent du nord au sud. Les aires ainsi délimitées sont comme des paliers qui conduisent du sud-provençal au francoprovençal. Cette situation a conduit M. B. à choisir le terme d'interférence pour définir la situation linguistique de son domaine.

L'étude de M. B. ne se limite pas au seul aspect phonétique. Toutes les fois que cela revêt quelque intérêt, l'auteur examine le statut phonologique des divers phonèmes. Ainsi, pour ne donner qu'un seul exemple, il démontre que les diphtongues, rencontrées dans les parlers de la Drôme, forment une unité phonologique dont les deux éléments sont indissociables.

Le volume que vient de publier M. B. est important par la quantité et la richesse des matériaux révélés et exemplaire sur le plan méthodologique. Il permet de mieux connaître la partie centrale de la région nord-occitane qui, depuis le nord-est de la Haute-Loire (cf. P. Nauton, Géographie phonétique de la Haute-Loire, Les Belles Lettres, Paris, 1974) jusqu'en Italie, fait la transition entre l'occitan et le francoprovençal. Il constitue, par ailleurs, un des exemples qui illustre le mieux l'intérêt de la géographie linguistique et les avantages de la cartographie des données dialectales; il démontre notamment qu'une limite phonétique fondée sur un seul traitement ne peut constituer une limite dialectale. Enfin, par ses prolongements phonologiques, ce livre présente une certaine nouveauté par rapport à ses devanciers.

Jean-Baptiste Martin.

Dany Bebel-Gisler, La langue créole force jugulée. Étude sociolinguistique des rapports de force entre le créole et le français aux Antilles, Paris : Ed. L'Harmattan, 1976, 256 p.

Il faut le dire tout de suite : il est difficile et irritant de rendre compte de ce livre. Pourquoi ? Parce qu'il ne rentre pas dans le contexte habituel de la recherche (socio-)linguistique, il en brusque certaines conventions, il en néglige jusqu'au ton habituel. Il y a des affirmations discutables, et plus d'un détail serait à réviser. Mais c'est un livre important parce qu'il pose des questions fondamentales, non seulement pour les études des créoles français, mais également pour la conscience que la linguistique prend (ou devrait prendre) d'ellemême.

Le livre met en évidence les contradictions entre une (socio-)linguistique « militante » et une autre, purement observatrice. La première essaye de prendre en considération le lieu d'où elle effectue ses recherches, sa propre implication dans les processus qui se dégagent, et, dans la plupart des cas, elle essaye d'intervenir dans ces processus, tandis que la seconde direction considère qu'entre le chercheur et l'objet de la recherche (souvent des communautés linguistiques) la relation est unilatérale. Cette contradiction, sans importance dans une linguistique non-sociale, devient capitale pour toute sociolinguistique et, dans la mesure où l'aspect social du langage revient au centre d'intérêt d'une linguistique qui se renouvelle, ce débat restera à l'ordre du jour.

L'auteur voudrait contribuer à une prise de conscience des communautés créoles dans l'État français. Pour ce faire, elle part d'une analyse des rapports de force qui se sont établis entre les deux langues, français et créole, analyse matérialiste qui relie les faits linguistiques aux faits sociaux : « il s'agira de comprendre les rapports fonctionnels français/créole, inscrits à l'intérieur de la formation sociale particulière où est né le créole, où s'est implanté le français, où se sont déterminés et se déterminent leur usage ainsi que leur signification sociale » (p. 44-45).

Le livre commence (p. 12-46) par une brève critique des recherches sur les Antilles françaises (surtout des travaux canadiens) et de quelques positions de la linguistique contemporaine. Suit une partie historique (p. 49-106) qui décrit surtout la génèse et le développement des rapports de force entre français et créole. Avant tout l'esclavage et ses conséquences linguistiques et sociales retiennent l'attention de l'auteur. Le second moment important est celui de la scolarisation générale et, en même temps, de l'imposition officielle du français à tous (après la départementalisation, 1946). Il est vrai qu'il s'agit toujours d'une francisation de surface, l'auteur en apporte de nombreuses preuves qu'il serait facile de multiplier. Dans l'observation des « forces linguistiques en présence » (p. 108-158) il est peut-être typique de constater la relative pauvreté des paragraphes consacrés au créole (l'auteur discute quelquesunes des théories de l'origine des créoles), due à la situation de cette langue, en comparaison avec la richesse de la description de la position du français en tant que langue dominante. La partie suivante (p. 161-195) discute surtout les

rapports entre le français et le créole dans l'école à travers deux tentatives pédagogiques : l'une, réformiste, essaye d'arriver au français par le moyen du créole, l'autre, révolutionnaire (?), essaye de libérer la parole des créolophones dans leur langue. Le chapitre final porte le titre significatif « Les problèmes linguistiques sont des problèmes politiques ». Une annexe (p. 213-245) donne des documents intéressants sur l'utilisation de la « matière » antillaise-créole dans le domaine de la publicité et sur la conscience linguistique des Antillais.

C'est finalement ce problème de la conscience linguistique et de l'aliénation linguistique et ethnique qui sont au centre de l'intérêt de M^{me} Bébel-Gisler; l'analyse qu'elle donne de la situation du créole — et surtout de ses locuteurs — rejoint d'une part beaucoup de ce qui a été dit au sujet des langues ethniques un peu partout et confirme d'autre part les quelques travaux dans ce domaine relatifs au créole des Antilles (et d'ailleurs). La nouveauté essentielle réside dans le fait que ce problème se trouve ici au centre des préoccupations et qu'en même temps l'endroit d'où l'auteur observe et analyse est tout différent de celui des autres chercheurs (M^{me} Bébel-Gisler est Guadeloupéenne, de langue créole). Cela explique un engagement profond qu'on perçoit à travers l'ouvrage entier.

Néanmoins, la lecture du livre restera malaisée pour beaucoup de linguistes. On y trouve une verve peu habituelle dans des ouvrages de recherche, un vocabulaire — facilement accessible d'ailleurs aux non-initiés — qui tranche, et parfois une aggressivité accrue. A quelques endroits, l'auteur aurait pu élargir sa base d'information (pour le chapitre sur l'origine, p. ex.), à d'autres des affirmations plus nuancées auraient porté plus loin. Certaines interprétations nous paraissent spéculatives, comme celle qui dit que le créole et les contes antillais ont constitué des « poches de résistance » contre l'oppression des esclaves noirs par les blancs (p. 58). Il aurait également fallu apporter un peu plus d'attention à la lecture des épreuves et à la bibliographie.

Si nous ne pouvons accepter toutes les réponses qu'apporte M^{me} Bébel-Gisler dans son livre, nous pensons que les questions qu'elle soulève sont d'une importance primordiale. Il serait à souhaiter que la sociolinguistique relève le défi qu'elle a lancé et ne s'esquive pas sous des prétextes faciles.

Georg KREMNITZ.

Danièle Dubois, Rappel et Reconnaissance de phrases. Aspects syntaxiques et sémantiques. Monographies françaises de psychologie, nº 29. Centre National de la Recherche scientifique, 1975, 1 vol. de 128 pages.

Le chapitre I de cet ouvrage décrit l'évolution historique de la psycholinguistique depuis 1965. Les aspects méthodologiques de la recherche sont présentés dans le chapitre II. Quant aux chapitres III et IV ils nous montrent les résultats recueillis personnellement par l'auteur. « Nous montrerons comment, à partir d'hypothèses psychologiques générales sur le traitement des séquences d'éléments — hypothèses élaborées sur des *listes* d'items sans signification — les résultats expérimentaux obtenus sur la mémorisation de *phrases* nous amènent à intégrer des hypothèses linguistiques quant à la structure formelle spécifique des chaînes de signes linguistiques » (Chapitre III). « Lorsqu'on abordera, non plus le rôle de la forme du langage mais celui de son contenu significatif, on partira d'hypothèses sémantiques empruntées au domaine de l'intuition linguistique, pour, ultérieurement, définir un modèle d'organisation hypothétiquement stocké dans une mémoire à long terme, utilisé par les processus mnésiques généraux, lors des activités de rappel et de reconnaissance. » (Chapitre IV).

Jean Bourguignon.

Giuseppe di Stefano, Essais sur le moyen français. Liviana editrice in Padova, 1977, I vol. de 140 pages.

Sous ce titre modeste — encore qu'il faille sans doute comprendre le mot Essai dans le sens où l'emploie Valéry — M. G. di Stefano a regroupé quatre études singulièrement fouillées sur quelques problèmes généraux, liés d'ailleurs entre eux, qui ne se posent pas exactement en moyen français comme ils se posent à d'autres époques. C'est assez récemment d'ailleurs qu'on s'est avisé qu'il existait entre l'ancien français et le français moderne une période qui n'était pas simplement une période de transition mais présentait des caractères spécifiques, et donc une véritable autonomie : le moyen français. Les spécialistes, comme P. Guiraud, R. Martin, M. Wilmet, lui assignent des limites variables, tout en admettant qu'il recouvre en gros les xive et xve siècles. L'étendre jusqu'à l'invention et à la diffusion de l'imprimerie, ainsi que le fait M. G. di S. paraît assez sage. La limite entre l'ancien français et le moyen français est plus délicate à fixer et là aussi les critères proposés dans cet ouvrage devront retenir l'attention.

Le premier essai traite de l'édition des textes. La question se pose pour tous les textes depuis les premiers monuments de notre littérature jusqu'aux œuvres contemporaines, et elle a été souvent discutée. M. G. di S. montre qu'en moyen français la production littéraire présente des caractères particuliers qui la distinguent des époques précédentes beaucoup mieux explorées. Il examine comment les éditeurs de textes en moyen français ont abordé les problèmes de l'édition et quelles solutions ils y ont apportées. La discussion porte sur le choix du manuscrit de base, la valeur des autographes, des originaux et des copies, le traitement des lacunes et des fautes. M. G. di S. fait appel à sa pratique personnelle pour éclairer le débat. Il se réfère, en effet, à son édition d'un corpus de onze sermons français de Jean Courtecuisse. Enfin il expose un cas précis d'édition de texte en moyen français — la première traduction française de Valère Maxime, commencée en 1375 par Simon de Hesdin et achevée en 1401 par Nicolas de Gonesse — afin de dégager les problèmes multiples auxquels l'éditeur se trouve confronté.

Le second essai a pour titre : « Tradition et traductions ». « Une branche de l'arbre généalogique qui représente la tradition manuscrite de Valère Maxime

est caractérisée par un intéressant cas de contamination et de corruption portant sur la fin du deuxième livre (II, X, 8, Eodem ludos...). Nous suivrons cette anomalie tout au long du xive siècle, ce qui revient indirectement à esquisser une histoire de la diffusion des Factorum ac dictorum memorabilium libri à la même époque » (p. 25). Il s'agit de quatre vers de Martial (lequel fait allusion à une même anecdote sur Caton rapportée par Valère Maxime) qui, après avoir, probablement, été introduits en marge d'un exemplaire sous forme de glose, se sont incorporés au texte des Factorum, avec une indispensable adaptation qui a fait sauter un vers. Les traductions s'appuient soit sur un texte amendé soit sur un texte altéré. C'est une histoire très curieuse et fort instructive.

Plus important apparaît le troisième essai «Traduction et lexicographie» qui établit comment les traducteurs s'arrangent pour faire passer un texte d'une langue ancienne (le latin de Valère Maxime) ou d'une langue étrangère contemporaine (l'italien de Boccace) en français. Problème complexe, souvent traité, en particulier dans la thèse remarquable de Georges Mounin, et sujet passionnant par les découvertes qu'il permet de faire. Les solutions que M. di Stefano a retenues de ses témoins sont variées : elles vont du simple calque à la paraphrase. Quand le traducteur est vraiment gêné, il fournit une véritable documentation afin de définir une expression difficile. « La traduction est donc un dictionnaire bilingue et/ou un dictionnaire encyclopédique. » La traduction du Decameron de Boccace a été faite par Laurent de Premierfait (elle porte le titre de Livre des Cent nouvelles) non sur le texte original mais sur une version latine préparée par frère Antonio di Arezzo : ce qui soulève d'autres problèmes liés à l'utilisation de la langue intermédiaire. L'auteur montre bien par de nombreux exemples les difficultés auxquelles s'est heurté le traducteur et les diverses solutions qu'il a apportées selon les cas. Il y a, par exemple, la manière de rendre ou de négliger un jeu de mots, un effet stylistique, dans la langue cible tels qu'ils figurent dans la langue source. Le phénomène de la dittologie — ou réduplication de termes, synonymes ou non — est bien étudié à l'aide d'exemples choisis et analysés. L'auteur aborde encore le problème qui se pose au traducteur lorsque ce dernier doit transposer les dénominations liées aux realia, par exemple les objets, les instruments de travail ou les gestes de métiers. L'essai s'achève sur l'étude de l'interaction entre les structures narratives et le choix lexicographique.

Dans le dernier essai (Flexion et versification) M. G. di Stefano mène une enquête sur la Geste Monglane qui lui a paru représentative de ces poèmes des xive et xve siècles, à caractère à la fois épique et romanesque, refaits sur des textes plus anciens et présentant « selon la définition courante du moyen français, un état de langue où fonctionnent à la fois des traits distinctifs de l'ancien français et des formes relevant du français moderne. » (p. 99). Dans ces textes, la syntaxe flexionnelle alterne avec des syntagmes qui relèvent désormais de la syntaxe de position, car il semble que la forme versifiée soit plus conservatrice que le texte en prose. D'où le premier terme du titre. Puis la forme versifiée fait apparaître nécessairement la subordination du système morpho-syntaxique aux contraintes imposées par le mètre, l'assonance ou la rime. D'où le second

terme du titre. En somme, le recours à l'étude de la versification va permettre d'éclairer et de résoudre même certains problèmes posés par les survivances de la syntaxe flexionnelle. Le premier problème étudié est celui de système de l'article défini et en, particulier, la situation de la forme li, dont l'emploi, en versification est reconnu « rentable ». Ensuite l'auteur examine le traitement que peut subir le s, ancienne marque flexionnelle, dans des mots comme hostes/hoste, oncles/oncle. Dans ce cas le s « remplit exactement la fonction du tréma : il s'agit d'un signe de ponctuation avec fonctions métriques. » La morphologie des mots parisyllabiques suscite des remarques semblables alors que le cas des imparisyllabiques est différent, car ils ont subi les conséquences de la ruine de la déclinaison. Les oppositions ber/baron(s), Gannez/Ganelon, Guenes/Ganelon, fel/felon sont minutieusement analysées et cette analyse permet d'aboutir à des conclusions dans plusieurs domaines, par exemple la pratique de la réécriture, la nature des mètres utilisés, alexandrins ou décasyllabes, l'exploitation métrique des doublets, la valeur de certaines leçons.

Jean Bourguignon.

Hélène Huot, Le verbe DEVOIR, étude synchronique et diachronique. Publications de l'Université de Paris X-Nanterre, Lettres et Sciences humaines. Thèses et travaux, nº 27. Paris, Klincksieck, 1974.

Le nom de M^{11e} Huot est bien connu des lecteurs de la revue Langue Française. Dans le nº 6 (mai 1970) nous trouvons un bon article : Quelques questions à propos de l'enseignement programmé. Avec Mad. S. Delessale elle a assumé la responsabilité du nº 27 (mai 1974) : Linguistique et enseignement du français. Problèmes actuels. Les études présentées sont excellentes. Pour sa part, M^{11e} Huot examine avec un esprit critique fin et lucide la manière dont les nouveaux manuels scolaires utilisent la notion de transformation (pp. 16-44). On sait aussi l'intérêt de ses contributions, à la revue de l'A. F. P. F. Le français aujourd'hui. Étant données une aussi sérieuse connaissance de la « grammaire » et de telles qualités pédagogiques, on ne s'étonnera pas de la valeur de ce travail sur le verbe DEVOIR. Il correspond à une thèse de doctorat de troisième cycle soutenue en juin 1971.

Le verbe DEVOIR étudié ici est le verbe directement suivi d'un infinitif — appelé par Benveniste « auxiliaire modal » — et non son homonyme, qui est suivi, lui, d'un substantif.

En apparence le problème est simple : tout « lecteur francophone non informé » a bien conscience que DEVOIR exprime soit l'obligation ou la nécessité soit la probabilité ou le futur. Théoriquement la différence est nette entre le verbe au sémantisme plein (« Jean doit travailler s'il veut réussir ») et le verbe dépourvu de sémantisme propre, pur auxiliaire (« Jean doit encore travailler puisqu'il n'est pas rentré »). Mais les difficultés surgissent lorsqu'on entreprend une description du fonctionnement de DEVOIR en français contemporain et au XVII^e siècle, comme M^{IIe} Huot le fait dans la plus grande partie de son

ouvrage. Pour découvrir, le plus objectivement possible, celle des deux valeurs de DEVOIR qui est utilisée dans un message, elle a examiné — dans le cadre théorique de la grammaire générative transformationnelle — un nombre important de constructions syntaxiques dans lesquelles ce verbe apparaît. Elle a vite éprouvé l'insuffisance d'un corpus — essentiellement établi à partir du journal Le Monde — et a été conduite à « manipuler [elle-même] le verbe DEVOIR pour l'étudier dans tous ses emplois possibles ». Au nombre des tests utilisés pour établir le sens du verbe dans les phrases retenues nous remarquons surtout l'emprunt fait à Maurice Gross du test « différentiel » qui permet d'obtenir une grille plus fine : « c'est-à-dire que j'ai fait varier tour à tour dans la phrase tous les éléments dont je pensais qu'ils exerçaient une influence sur la valeur de DEVOIR, comparant les phrases ainsi obtenues deux à deux (et établissant leur éventuelle différence de sens à l'aide d'un des tests indiqués plus haut) ». Elle examine et critique plusieurs solutions de type transformationnel - à partir du cadre théorique défini par N. Chomsky dans Aspects of the theory syntax — qui permettent de rendre compte du fonctionnement spécifique du verbe DEVOIR, solutions proposées surtout par Dubois, Ross et Ruwet.

Les chapitres II à IV nous donnent le résultat de cette enquête. Le chapitre II étudie DEVOIR en phrase nominale affirmative dans quatre sections, chacune traitant de la particulière influence d'un élément sur la valeur du verbe: I. Le SN sujet et ses substituts (pronoms personnels / cela, ça, ce); 2. l'indication de temps; 3. les adverbes (dont le classement est difficile et le fonctionnement mal étudié); 4. l'accent et l'intonation. Le chapitre III précise l'influence des transformations singulières sur la valeur de DEVOIR : transformation interrogative (A), négative (B), passive (C), emphatique (D). Enfin le chapitre IV traite de l'influence de différentes transformations (d'enchâssement en particulier) sur la valeur de DEVOIR, c'est-à-dire : A. La coordination. B. La transformation complétive. C. La transformation relative. D. La transformation «circonstancielle» (qui pose un certain nombre de problèmes). On voit que ce plan est en dépendance étroite du cadre théorique constitué par la grammaire générative transformationnelle, cadre choisi par l'auteur. De nombreux tableaux visualisent très clairement le fonctionnement du verbe DEVOIR et permettent de présenter des observations et de tirer des conclusions.

Pour voir si, au XVII^e siècle, ce sont ou non les mêmes environnements qui sont liés à l'une ou l'autre des deux valeurs de DEVOIR, une enquête est menée parallèlement à partir d'un corpus de textes de cette époque. L'établissement de ce corpus et son exploitation ont posé à l'auteur des problèmes qu'il a résolus avec une remarquable habileté (voir pp. 18-30). D'ailleurs, la manière dont M^{IIe} Huot recherche et obtient la méthode la plus adéquate pour explorer le domaine qu'elle s'est assigné mérite d'être retenu comme un modèle de procédure. La lecture de l'*Introduction* (pp. 9-30) est enrichissante.

Ayant ainsi établi une grille qui rend compte de façon satisfaisante du fonctionnement de DEVOIR, tant en français du xxe siècle qu'en français du xviie, Mile Huot consacre le dernier chapitre à un Essai de conclusion. Ce cha-

pitre pourrait tout aussi bien être intitulé Bilans et perspectives. Il paraît acquis que dans le cas du verbe DEVOIR il s'agit de deux verbes différents (encore que la validité de l'hypothèse de départ soit souvent remise en cause) liés, chacun, à un environnement syntaxique et/ou sémantique différent, nettement déterminé dans l'ouvrage. Un autre résultat intéressant est souligné : « Cette étude du fonctionnement de DEVOIR, malgré ses limitations, éclaire néanmoins un peu les phénomènes linguistiques de la modalité et de l'énonciation. » (C'était l'un des trois objectifs visés dans l'Introduction, p. 17). Enfin l'étude diachronique semble permettre d'entrevoir un début de solution au problème important du changement linguistique.

Malgré les résultats obtenus par cette étude minutieuse du fonctionnement du verbe DEVOIR, M^{11e} Huot estime qu'il ne s'agit là que d'une « première étape, un défrichage dans des questions (la modalité et l'énonciation) peu étudiées jusqu'à aujourd'hui. Il serait souhaitable que ce travail soit prolongé. » C'est pourquoi elle suggère un certain nombre de pistes de recherche.

Le 6 mai M^{11e} Huot a soutenu à l'Université de Paris VIII sa thèse : « Recherches sur la subordination en français. » Nous souhaitons pouvoir bientôt avoir ce travail à notre disposition.

Jean Bourguignon.

Jean Le Galliot, Description générative et transformationnelle de la langue française. Paris, Nathan. 1975. Nathan-Université, 1 Vol. de 240 pages.

Alors qu'en France on boudait quelque peu les théories de Gustave Guillaume ou d'André Martinet et davantage encore celles de Lucien Tesnière, on accueillait avec faveur la grammaire générative et transformationnelle issue de l'exploitation de l'hypothèse sur le langage construite par N. Chomsky. C'est un fait qu'elle trouve une audience de plus en plus large dans les universités et que des applications pratiques en sont faites dans l'enseignement primaire et secondaire. Cette fortune extraordinaire a favorisé la parution d'ouvrages destinés à servir d'Introduction ou d'Initiation à la grammaire générative et transformationnelle. Parmi ces ouvrages, les uns sont très techniques et d'un accès difficile (N. Ruwet, J. Dubois, Fr. Dubois-Charlier), d'autres relèvent plutôt de la vulgarisation (plus ou moins rapide). Par ailleurs, certains sont des introductions théoriques à quelques pratiques d'analyses (Genouvrier-Peytard, C. Nique), d'autres se veulent des descriptions linguistiques. Le travail de M. J. Le Galliot, comme celui de Françoise Dubois-Charlier, un peu plus élémentaire, Comment s'initier à la linguistique, se situe dans cette perspective. Il se présente comme « un outil de travail de difficulté moyenne qui, tout en respectant l'essentiel de l'acquis théorique et méthodologique de la linguistique transformationnelle, soit susceptible de proposer à un public non spécialiste [étudiants et enseignants soucieux de recyclage] une description d'ensemble - de la phrase aux sons - de la langue française contemporaine ».

Pour réaliser ce programme l'auteur propose d'abord une description morphosyntaxique du français. Il étudie la phrase de base et ses transformations dans une première section, puis, dans une seconde, les différents types de syntagmes (nominal, verbal, prépositionnel, adjectival), enfin dans une troisième il juge nécessaire de rappeler les principales méthodes dont a bénéficié la linguistique chomskienne (méthode distributionnelle, analyse en constituants immédiats, construction d'une grammaire syntagmatique) pour en venir aux pratiques de la grammaire générative et transformationnelle. On remarquera que la première section s'appuye sur la syntaxe (formation et structure des phrases), la seconde sur la sémantique (nature et composition des unités lexicales de base), quant à la troisième elle pourrait servir d'introduction comme de conclusion.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée à la « Description phonologique du français ». Voici comment elle est présentée : Dans un premier chapitre est examinée la « représentation phonétique des sons du français telle qu'elle ressort d'une convention de transcription et hors de toute liaison son et sens ». Le chapitre II contient « l'inventaire simplifié des caractéristiques articulatoires des sons du français et des traits qui les distinguent dans un réseau d'oppositions binaires fondamentales ». A partir du chapitre III, « le propos est plus directement phonologique puisqu'il s'agit surtout de montrer comment un système de règles associe les sons de la langue aux suites générées par cette composante morpho-syntaxique dont le fonctionnement vient d'être étudié dans la première partie de ce manuel ». Ainsi se trouve vraiment couvert l'ensemble du domaine linguistique français.

L'auteur s'est abstenu des développements théoriques, s'en tenant à l'essentiel, pour donner la plus grande place à la démonstration pédagogique. Son manuel se veut surtout pratique. C'est pourquoi, après chaque leçon, il propose une série d'exercices dont le corrigé se trouve à la fin du volume. Ainsi le lecteur peut vérifier lui-même s'il a bien compris ce qui lui a été exposé.

En somme, c'est là un bon manuel, suffisamment complet, clair sans être trop simpliste, répondant bien au but de l'entreprise. Il sera utile pour une initiation et facilitera à ceux qui désirent approfondir leur connaissance du langage l'accès aux traités plus scientifiques et aux ouvrages fondamentaux de Chomsky et de ses continuateurs.

Jean Bourguignon.

Teodora Cristea, *Grammaire structurale du français contemporain*. Editura Didactică și Pedagogică. București, 1974. 1 Vol. de 530 pages.

Ces dernières années ont vu naître un nombre imposant de grammaires de toutes sortes, grammaires du français contemporain, structurales le plus souvent — ce pavillon servant à couvrir des marchandises assez diverses — mais pas toujours. Certaines sont l'œuvre de linguistes ou d'équipes de linguistes connus pour leur compétence, d'autres suivent la mode et répondent à des besoins commerciaux, ce sont plutôt des manuels. En somme, il y en a pour tous les goûts : le professeur, l'étudiant ou l'élève n'a actuellement que l'embarras du choix. Aucune de ces grammaires n'est parfaite et si les critiques les ont accueillies plutôt favorablement, ils n'ont pas manqué de souligner leurs

lacunes et leurs défauts. Le gros volume de M^{me} T. C. mérite de retenir l'attention. Il dépasse le cadre d'une simple initiation destinée à l'apprentissage d'une langue étrangère et il présente une description à peu près complète de la langue française.

Dans l'Introduction (p. 9-24) l'auteur retrace les grandes lignes du développement historique de la linguistique depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Elle connaît bien les différentes écoles structurales dont elle résume, sans les dénaturer, les principes et les méthodes. Partant de Saussure elle présente le fonctionnalisme d'André Martinet, la glossématique de Louis Hjelmslev, le descriptivisme de L. Bloomfield et le distributionalisme de Z. S. Harris qui lui fait suite, elle accorde une juste place aux Éléments de Tesnière, avant d'en venir enfin aux théories de Chomsky, première manière surtout (la théorie standard élargie est signalée dans une note) et à celles de Gustave Guillaume (et on lui sait gré de ne pas l'avoir oublié, comme il arrive fréquemment). Ce survol rapide lui permet de justifier la méthode qu'elle-même se propose d'utiliser. Reconnaissant les insuffisances du structuralisme distributionnel et de l'analyse en constituants immédiats, elle utilisera cependant ces méthodes parce qu'elle doit décrire une langue qui n'est pas la sienne et que, dans ce cas, l'appel au jugement de grammaticalité — qui relève de la compétence linguistique — est en principe exclu. Remarquons que certaines « grammaires structurales » écrites par des auteurs « natifs » utilisent bien l'analyse en constituants immédiats. C'est une méthode qui, sur le plan pédagogique, est parfaitement acceptable.

« L'analyse de la structure grammaticale de la langue française que nous entreprenons suivra une démarche ascendante » (p. 26). La première partie étudie les constituants fondamentaux ou ultimes, c'est-à-dire d'une part, les catégories grammaticales, et d'autre part, les substituts. Deux choses nous étonnent un peu. D'abord la théorie de la structure en constituants immédiats d'une phrase est formée d'une combinaison de constructions formant ses constituants, lesquels à leur tour sont formés de constituants : on arrive ainsi aux constituants ultimes: déterminant (D), substantif (N), verbe (V) etc. Comment les catégories grammaticales peuvent-elles être considérées comme des « constituants ultimes »? Ensuite, on donne le nom de « substituts » habituellement aux pronoms considérés dans leur fonction principale. L'article peut-il-être rangé au nombre des substituts? L'auteur oppose en fait, à la suite de Martinet, les modalités aux segments autonomes et intègre aux constituants fondamentaux les « mots d'économie », à cause de « leurs caractéristiques qui les rapprochent des morphèmes grammaticaux. » (p. 26). La définition que donne l'auteur de la catégorie grammaticale est pleinement satisfaisante. Successivement sont examinées la catégorie du cas, du genre, du nombre, de la personne, les catégories verbales (aspect, temps, mode, diathèse), la catégorie de la comparaison (on pourra peut-être discuter la légitimité d'une telle catégorie). L'étude du phénomène de la substitution est visiblement inspirée des travaux de Jean Dubois. Sont passés en revue les substituts déterminants du nom (dont les articles), les pronoms, les possessifs, les démonstratifs, le système interro-relatif, les quantificateurs, les substituts adverbiaux, les substituts de

macro-segment. Cet ensemble paraîtra peut-être un peu hétérogène. Ainsi un paragraphe est consacré aux pronoms, mais on n'y trouve que les pronoms personnels, les autres pronoms sont étudiés dans les autres paragraphes. L'utilisation des dénominations de nominatif, accusatif, génitif, empruntées aux langues à flexion, à propos des relatifs simples paraîtra curieuse appliquée au français : « Dont », par exemple, est aussi bien un ablatif qu'un génitif ; l'opposition entre nominatif-accusatif-génitif d'une part et complément prépositionnel d'autre part est artificielle ; les relatifs composés ne sont pas étiquetés : nominatif, datif, génitif.

La seconde section traite des mots ou segments autonomes et des groupes de mots. Ce sont bien des « mots » dont il a été question jusque-là et en particulier quant il a été parlé des substituts. D'où la recherche de nouveaux critères pour circonscrire autrement que dans la grammaire traditionnelle l'aire de chaque partie du discours. L'auteur emprunte avec bonheur à la psychosystématique de Gustave Guillaume le concept d'incidence, et au descriptivisme américain celui de distribution. Les groupes de mots sont définis et étudiés comme dans une grammaire syntagmatique, à savoir : le nom et le groupe nominal, le verbe et le groupe verbal, l'adjectif et le groupe de l'adjectif, l'adjectif du verbe, à cela s'ajoutent les nombrants « classe de déterminants qui peuvent sélecter un verbe, un adjectif du verbe ou un adjectif du nom... » Il faut remarquer que l'auteur ne prend pas le terme déterminant dans l'acception habituelle (comme chez Jean Dubois, par exemple), appelé ici prédéterminant. Un syntagme prépositionnel est ainsi un déterminant. Le mot est pris en somme comme terme d'opposition (complémentaire) de déterminé. Pourtant la proposition relative, qui pourrait être considérée comme un déterminant, est traitée comme une expansion du nom et elle est de plus présentée comme une transformation d'enchâssement. C'est là une des rares références à la grammaire générative transformationnelle.

La structure de la phrase française fait l'objet de la troisième section. La structure profonde d'une phrase française est présentée comme constituée de deux éléments : un constituant de phrase et un noyau. On connaît cette description depuis l'ouvrage de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier (Éléments de linguistique française, Larousse 1970). L'opposition entre constituants obligatoires et constituants facultatifs est établie dans les mêmes termes. A noter que M^{me} T. Cristea introduit parmi les constituants facultatifs un constituant Impersonnel dont on peut discuter la légitimité. Elle examine les divers types de phrases: interrogative, exclamative, négative, emphatique, passive, impersonnelle, mais le fait comme dans les grammaires traditionnelles : la structure constituant de phrase + noyau a disparu comme a disparu l'opposition entre constituants obligatoires et constituants facultatifs. Ce qui n'empêche pas d'ailleurs que les descriptions soient bonnes. C'est à propos de la phrase minimale que l'on retrouve le noyau : « Le noyau est formé de deux constituants, le GN₁ (groupe nominal primaire) et le GPred (groupe prédicatif) »; le GPred est lui-même constituté d'un GV et d'un GAdv (groupe adverbial). Les grammairiens sont loin d'être d'accord sur une analyse de cette sorte. Il y a peut-être un inconvénient à utiliser dans la description de la structure des phrases à verbes du type « être » (appelé ici verbe copule) le symbole Pred au sens de prédicatif nominal. Ainsi sont examinés les uns après les autres, sans marque de hiérarchie : le groupe nominal primaire, le groupe prédicatif, le groupe verbal de la phrase ternaire, le groupe verbal de la phrase binaire, le groupe adverbial. On eût souhaité une organisation plus stricte. Par groupe adverbial l'auteur entend « déterminants du GPred qui ne sont pas conditionnés par la nature thématique du verbe », il les nomme « modificateurs circonstanciels qui caractérisent le procès au point de vue dimensionnel (spatio-temporel ou quantitatif) ou non-dimensionnel (manière, cause, effet, condition, concession etc.). Ainsi réapparaissent les compléments circonstanciels de la grammaire traditionnelle, et même les propositions circonstancielles : dans la phrase « Parle-lui avant qu'il ne parte » la séquence « avant qu'il ne parte » est tenue pour un groupe adverbial. La notion de circonstant est évidemment très large.

La dernière section est consacrée aux « Relations entre les phrases d'un texte ou discours. (Niveau transphrastique) »: Phrases de juxtaposition et phrases de coordination. Relations sémantiques entre les phrases du texte (coordination sémantique, analyse, présupposition). Ces divers points sont traités rapidement.

Malgré quelques défauts, inévitables dans un ouvrage de cette importance, cette grammaire, relativement traditionnelle dans son contenu, est vraiment originale dans sa présentation. Elle donne une description de la langue française très complète. Nous pouvons remercier M^{me} T. Cristea de l'avoir réalisée. Elle rendra de grands services aux étudiants étrangers qui désirent approfondir leur science grammaticale mais également aux étudiants français qui, souvent, n'en savent pas aussi long!

Jean Bourguignon.

Teodora Cristea, Le locatif spatio-temporel en français contemporain. București, 1975. I Vol. de 192 pages.

C'est pour répondre au souci « d'enseigner les structures spécifiques de la langue française contemporaine » que M^{me} Cristea a publié ce cours sur le locatif spatio-temporel. Tous les chapitres sont construits de la même manière (même les chapitres d'introduction et de conclusion). D'abord un exposé théorique sur l'un des thèmes de l'étude entreprise, exposé très détaillé, technique sans obscurité car éclairé par des tableaux et des arbres, illustré d'exemples, phrases ou textes représentatifs. Suit un résumé (sous le titre Idées à retenir) qui reprend sous une forme condensée ce qui vient d'être développé dans la partie théorique. Ce résumé contient ce que l'étudiant doit mémoriser. En troisième lieu un Questionnaire propose des thèmes de réflexion sur les points étudiés et des pistes de recherches individuelles ou collectives. Ensuite, l'auteur, à partir de textes contemporains (Documents), appartenant à des registres différents (romans, essais, romans policiers), invite à l'analyse de faits précis. Puis en quatrième lieu viennent des exercices « de divers types traditionnels ou structuraux (exercices de substitution, de transformation, d'élagage et d'ampli-

fication, de transposition, de paraphrase etc.) [qui] permettent de contrôler, soit oralement, soit par écrit, l'utilisation active des connaissances acquises et des structures éudiées. » Enfin une bibliographie spécialisée, judicieusement sélectionnée, termine le chapitre. Elle est destinée à fournir les éléments nécessaires à un approfondissement des points qui ont été traités.

M^{me} Cristea étudie d'une manière détaillée, précise, minutieuse même les moyens dont dispose la langue française pour localiser dans le temps et l'espace un être, un objet, un événement etc. et les diverses façons de les mettre en œuvre dans un discours. C'est une mise à jour de la partie de la grammaire traditionnelle qui traitait des *compléments circonstanciels* et qui a donné lieu à tant de critiques. Sont ainsi présentés : le système des locatifs spatiaux, les locatifs spatiaux fondamentaux, les locatifs situatifs, les locatifs temporels.

Les ambitions pédagogiques de l'auteur sont dévoilées très clairement d'entrée de jeu : « Essentiellement axé sur la pratique de la langue mais assurant aussi les bases linguistiques indispensables lorsqu'il s'agit d'affronter les problèmes complexes de l'enseignement d'une langue étrangère, le présent cours se veut un instrument de travail procédant d'une méthode active et intégrante. » On ne peut que constater que M^{me} Cristea a parfaitement réussi dans son entreprise. Il faut la féliciter de l'intérêt qu'elle porte à la langue française et la remercier de travailler à la faire connaître avec tant de science et de savoir-faire.

Jean Bourguignon.

DOMAINE ESPAGNOL

ALVAR (Manuel), Vida de Santa María Egipciaca. Estudios. Vocabulario. Edición de los textos. II. — Madrid, C. S. I. C., 1972. — 24,5 cm, 446 p. (Clásicos Hispánicos. II. Ediciones críticas. 19.).

Cet ouvrage est le second volume du livre présenté dans la *RLiR*, nº 153-154, p. 235-239. Il comprend : l'édition paléographique de la *Vida* (p. 7-43), une édition critique du poème (p. 45-107), le texte français en vers selon Baker, *Revue des Langues Romanes*, t. 61, 1916-1917, p. 283-379 (p. 109-148), le texte espagnol en prose étudié dans le tome I p. 121 sqq. (p. 149-167), le vocabulaire espagnol (p. 169-327), le vocabulaire français correspondant (p. 329-389), et enfin l'édition facsimil du poème d'après le manuscrit III-K-4 de l'Escurial (p. 391-427) et celle de la version en prose selon le manuscrit h-1-13 de l'Escurial (p. 429-446). C'est assez dire sa richesse documentaire. En outre, M. Alvar dans la réalisation de son travail fait preuve de la plus scrupuleuse méticulosité en ce qui concerne la lecture, l'étude et la transcription des textes. Comme il le dit dans son introduction, il a tenu à éviter les incohérences de l'édition de Ma. S. de Andrés Castellanos qui, à mi-chemin de l'édition paléographique et de l'édition critique, n'arrivait pas à se décider entre deux modes distincts. M. Alvar a préféré les séparer complètement, afin que le lecteur ait une parfaite connaissance de l'état du

texte, d'une part, et des retouches apportées par une longue recherche critique, de l'autre : il est ainsi en mesure de se faire une opinion personnelle et on ne peut que souhaiter de voir cette procédure adoptée par un plus grand nombre d'érudits. Leur travail serait bien plus utilisable et chacun avancerait en terrain sûr. Une simple suggestion pour d'autres publications semblables : il serait commode de trouver en vis-à-vis l'édition paléographique et la version critique — bien que les explications indispensables sous la seconde rendent cette disposition difficile à réaliser.

Sur la lettre même de la version critique et les normes adoptées on pourrait émettre quelques réserves. On voit mal au nom de quel critère est modifiée l'orthographe de telle forme (v. l. Oyt > Oit) — sans doute pour la moderniser alors que la graphie ancienne est ailleurs conservée, ce qui ne se justifie plus dans une perspective de modernisation (v. 13 essos; cf. encore çielo v. 581, v. 589/çiello v. 594, conformément au manuscrit). Pourquoi respecter le ç et, à côté, ajouter des accents modernes (v. 14 gualardón, recibirán) — parfois oubliés du reste (v. 10it) —? Si l'on modernise la graphie, il semblerait plus cohérent de la moderniser entièrement. Mais cumuler modernisation et correction du texte, n'est-ce pas confondre deux opérations et deux perspectives totalement différentes? La seule justification à la correction du texte est l'éventualité d'une erreur dans sa transmission, d'un accident quelconque dans la filiation des manuscrits, etc. Mais si l'érudit peut éprouver le besoin légitime de rétablir le texte dans ce qu'il suppose être son état originel (en tout cas le plus probable), n'outrepasse-t-il pas ses droits lorsqu'il l'altère en le modernisant, sous prétexte de lui donner un aspect plus familier, en commettant de surcroît un péché d'anachronisme, c'est-à-dire finalement en dénaturant le document auquel il prétend par ailleurs rendre son visage initial? Il y a là une contradiction entre deux attitudes dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle exigerait des chercheurs qui s'intéressent aux époques du passé une réflexion méthodologique encore peu développée.

Le même type de confusion apparaît dans le vocabulaire, dont les normes morphologiques ne résistent guère à l'examen. Quand M. Alvar adopte comme référence la leçon paléographique, quoi de plus sage et de plus rationnel? Mais quand il précise que « cuando tienen valor consonántico, se igualan B, U y V en el interior de las palabras, mientras que en su posición inicial absoluta, B aparece independizada de U y V. Si U tiene valor vocálico se ordena según las normas corrientes » (p. 171), l'auteur mêle deux critères incompatibles. En effet, ou bien l'on classe suivant l'ordre alphabétique, et seuls comptent les signes graphiques et l'ordre communément admis, ou bien l'on classe suivant un ordre phonétique, et alors c'est le système entier qui est à revoir. Si l'on mélange les deux critères, on se met en contradiction permanente avec soi-même et l'on complique singulièrement la tâche des utilisateurs. Ainsi M. Alvar décide que H ne compte pas (il l'efface donc sur le plan phonétique et sur le plan graphique), que les digrammes LL et NN seront traités comme des monogrammes L et N (même remarque), que RR en revanche sera distingué de R, qu'il suit (la graphie, dans ce cas, et sans doute l'opposition phonologique sont prises en compte simultanément). L'impression d'arbitraire et d'incohérence qui ressort de ces choix empêche de partager les vues de M. Alvar sur la présentation du vocabulaire (cf. la bizarrerie et la redondance fréquentes qu'elle entraîne: p. 251 « yuannyes, búsquese en Ibañes »; mais Ibañes, sauf erreur, n'existe nulle part; on trouve p. 249, après hiuan, Yuannyes — soit la même forme que p. 251 où elle était précédée par iran, ire — « nombre del abad ' Juan ' 1185 e. p. » [c'est exactement au vers 1186 que se rencontre cette forme]; aucun renvoi à Johan qui figure p. 250, où l'on cite une autre graphie Iohan, mais pas la forme Yuannyes...; cf. encore p. 185).

Mais en fait le problème de méthode soulevé par ces remarques est plus large. La difficulté rencontrée par M. Alvar provient uniquement du désir de présenter son vocabulaire à partir des formes. Or les formes, pour des raisons de graphie ou de phonétique, sont par essence disparates, voire fantaisistes. On ne peut classer à partir de l'hétérogène ou du capricieux sans se heurter à des problèmes insolubles (c'est-à-dire sans multiplier les contradictions en essayant de les résoudre). La seule procédure claire aurait sans doute été de regrouper les formes sous des vedettes normalisées (vocables), ce qui aurait eu en outre l'avantage de permettre au consultant un tour d'horizon morphologique complet de chaque terme. Avec la présentation adoptée cette synthèse est soit impossible soit éprouvante et longue. On n'est jamais vraiment sûr d'avoir épuisé les virtualités de la langue médiévale (même en lâchant la bride à l'imagination). L'exemple de Juan fait de plus ressortir une grande absence, celle de la statistique — malgré l'intérêt témoigné par Alvar pour les comptages et les fréquences dans le tome I et par endroits ici même, cf. a p. 173, Gozimas p. 245. On apprendra donc p. 245 que « Gozimás aparece en Goc — », mais aucune référence de cette variante, aucune donnée chiffrée ne permettra au lecteur de se faire une idée sur la distribution morphologique de GOCIMÁS. En un sens, on découvre par ce biais que ce vocabulaire, d'inspiration, est un glossaire traditionnel. Comme tel il a été magnifiquement préparé. Si l'on a la chance de l'interroger par la bonne entrée, on en obtiendra un grand nombre de renseignements, y compris sur les correspondances ou les divergences entre le texte français et l'adaptation espagnole (compte tenu des flottements qui viennent d'être signalés). Mais on aurait aimé (car on sent que M. Alvar pouvait très facilement combler ce vœu) disposer pour chaque terme retenu de sa fréquence exacte, de toutes ses références dans le texte et, pour l'ensemble de l'œuvre, des tableaux statistiques qui accompagnent aujourd'hui tout vocabulaire. A cet égard le présent vocabulaire aiderait considérablement le chercheur qui entreprendrait de recourir à l'informatique pour dresser le relevé lexical complet de la Vida. C'est un prolongement qui s'impose maintenant pour un texte dont on possède désormais une lecture fiable. Mais il n'est pas nécessaire d'attendre ce supplément (qui implique une conversion méthodologique) pour tirer quotidiennement profit de cet ouvrage remarquable, dont la présentation augmente encore le plaisir qu'on éprouve à le consulter.

René Pellen.